

LA REVUE NEC

CONSTRUIRE UN NUMÉRIQUE
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.numerique-en-communs.fr

Numérique et migrations

TÉMOIGNAGES

Paroles exilées : vivre sur le fil du numérique

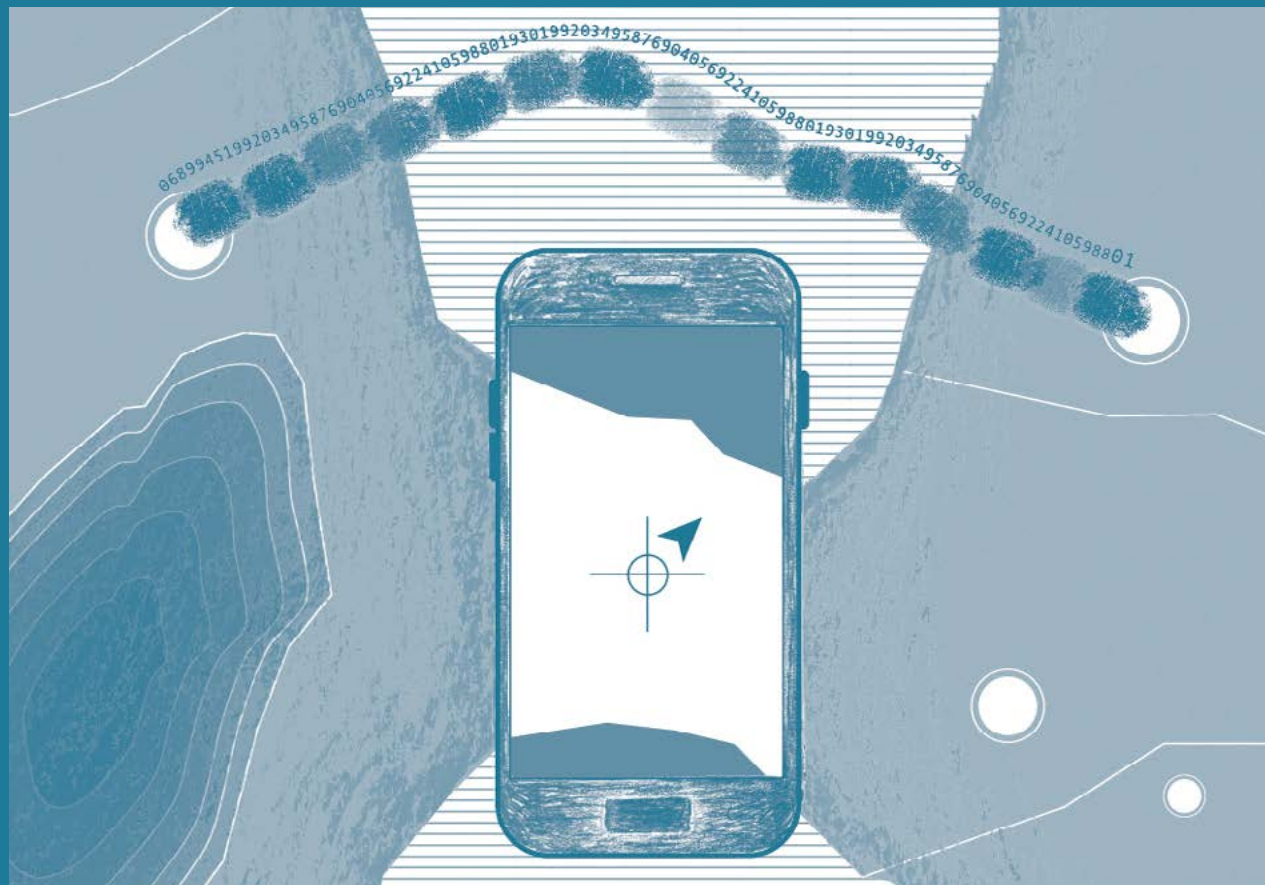
ÉCLAIRAGE

Premières de cordée : les associations face à la dématérialisation du droit au séjour

VARIA

France Numérique Ensemble : où en est-on sur les territoires ?

NUMÉRIQUE
EN COMMUN[S]



La revue Numérique En Commun[s] paraît gratuitement tous les quatre mois. Elle est produite dans le cadre d'un partenariat entre l'association vives voies et le Programme Société Numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). On la retrouve sur les événements NEC. Au fil des pages, on y découvre des éclairages sur les points aveugles de la construction du numérique d'intérêt général, des enquêtes sur celles et ceux qui s'engagent pour le faire vivre ainsi que sur des initiatives inspirantes au service d'un numérique plus éthique, plus ouvert, plus durable et plus inclusif.

Chaque numéro est construit autour d'un dossier thématique (empreinte écologique du numérique, santé et inclusion numérique, illettrisme et inclusion numérique, jeux vidéo & intérêt général) et valorise les contenus produits lors des événements NEC (NEC locaux et NEC national).

Vives voies est un collectif pluridisciplinaire du tiers-secteur de la recherche engagé dans la défense du numérique d'intérêt général. Il œuvre pour inventer et partager des projets qui explorent les liens entre les mondes des sciences humaines et sociales, de la culture, des solidarités et du design.
www.vivesvoies.fr

Le Programme Société Numérique de l'ANCT appuie les collectivités et l'ensemble des acteurs de proximité sur toutes les questions liées aux usages numériques et au numérique d'intérêt général. Le programme porte à ce titre la politique nationale d'inclusion numérique (dont la feuille de route 2023-2027 s'intitule « France Numérique Ensemble ») qui vise à permettre à tous les Français et toutes les Françaises de bénéficier pleinement des opportunités offertes par le numérique.
www.societenumerique.gouv.fr



NUMÉRO 5 - HIVER 2025

Numérique et migrations

Décrypter les enjeux, documenter les bonnes pratiques des territoires français en termes de numérique d'intérêt général, éclairer les points aveugles des médiations socio-numériques et montrer que l'inclusion n'est pas une réponse au surnombre de retardataires mais une exigence adressée au numérique de demain.

@NumeriqueEnCommuns 

@NumEnCommuns 

Revue mise à disposition du public gratuitement
et sous Licence Ouverte / Open Licence



Les événements Numérique en Commun[s] – NEC réunissent de larges communautés pour construire les outils partagés de l'inclusion numérique, penser les évolutions des usages numériques, structurer une gouvernance et des systèmes vertueux au service de l'intérêt général, des territoires et de celles et ceux qui y vivent.

Depuis 2018, les NEC s'articulent autour d'une dynamique nationale et locale à travers des événements organisés partout en France tout au long de l'année, par les actrices et acteurs qui luttent contre l'exclusion et pour la solidarité numérique, l'accès aux droits, les communs, l'insertion professionnelle et la diffusion d'une culture numérique ouverte, éthique et durable.

NEC national est porté par le Programme Société Numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif la MedNum et Futur Composé, filiale de l'association d'intérêt général avec pour objectif l'éducation aux médias, Fréquence Écoles.

ISBN : 978-2-492484-75-9
ISSN : 3073-486X

VIVES
VOIES

avec le soutien de

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

an'ct
société
numérique



Note à l'attention de la lectrice et du lecteur

Dans cette revue, nous avons décidé d'adopter les principes d'une écriture inclusive. Par ce choix, nous voulons montrer qu'en utilisant cette forme rédactionnelle, il est possible de contenir les stéréotypes de genre, d'assurer une meilleure représentation des femmes dans la langue et d'éviter leur enfermement dans un répertoire restreint de rôles et de situations, limitant de fait leurs possibilités d'être et d'agir.

Nous sommes conscientes et conscients que certains marqueurs typographiques d'écriture inclusive comme le point médian peuvent perturber la lecture, notamment pour les personnes dyslexiques, les personnes aveugles ou malvoyantes utilisant des logiciels de synthèse vocale, les personnes en apprentissage ou en difficulté avec la langue écrite.

De ce fait, nous avons fait le choix d'employer les doublets (« les citoyennes et les citoyens »), de favoriser le recours aux noms de métiers ou titres au féminin et d'adopter une règle longtemps en vigueur en français : l'accord de proximité (« toutes celles et ceux » ; « les articles et tribunes publiées »). Pour arrêter ces choix typographiques, nous nous sommes notamment inspirées de la charte publiée par la revue féministe La Déferlante¹.

¹ Voir La Déferlante (2021), « Marche orthotypographique de La Déferlante ».

SOMMAIRE



© Sébastien Bertholet



5 AVANT-PROPOS

9 FICHES D'IDENTITÉ DES ÉVÉNEMENTS NEC

AVEYRON.....10

OCCITANIE 11

PARIS-SACLAY 12

15

AUX FRONTIÈRES DU NUMÉRIQUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

ÉDITORIAL DU DOSSIER16

GLOSSAIRE

Les mots des migrations18

TÉMOIGNAGES

Paroles exilées : vivre sur le fil du
numérique20

ON A LU POUR VOUS

« #Connectés », ou l'ambiguïté
des usages numériques dans
les migrations24

SURVEILLER28

RESSOURCES

Comprendre les enjeux de la
surveillance des frontières 29

ON A VU POUR VOUS

Exposer les méthodes de surveillance :
quelle violence se cache dans les
données ? 31



© Sébastien Bertholet

FICHES D'IDENTITÉ

— DES ÉVÉNEMENTS NEC — MENTIONNÉS DANS CETTE REVUE

par François Huguet

*Développer la capacité de toutes
et tous à se saisir des opportunités
du numérique en accompagnant
notamment la transition
numérique des territoires*

AVEYRON

DATE ET LIEU DU NEC : Mardi 18 juin 2024, Salle 7-77, Olemps
COMITÉ D'ORGANISATION : SMICA ; département de l'Aveyron ;
mairie d'Olemps ; ADM 12 ; Cyber'Occ ; préfet de l'Aveyron ;
RhinoOcc ; ANCT – Programme Société Numérique

numerique-en-communs.fr/nec-aveyron

Une journée consacrée au numérique, ponctuée de pitches, d'ateliers, de stands, de conférences. Plusieurs thèmes abordés lors de cet événement : l'intelligence artificielle et son utilisation dans la bureautique, l'administration, le numérique et son rapport à la démocratie, les enjeux du numérique d'intérêt général, les techniques de piratage, la démarche France Numérique Ensemble.

PORTRAIT DU TERRITOIRE

Situé en bordure du Massif central, l'Aveyron est principalement composé de vastes plateaux rocheux, dont le parc naturel régional des Grands Causses et celui de l'Aubrac qui occupent une large partie du sud et du nord du département. Avec une superficie de 8 735 km², l'Aveyron est le cinquième plus grand département de France métropolitaine et le plus étendu de la région Occitanie. Au 1^{er} janvier 2023, sa population s'élève à 279 500 habitantes et habitants, dont un tiers a plus de 60 ans. La répartition de la population reste inégale, avec une forte concentration dans les aires urbaines de Rodez et de Millau, territoires les plus dynamiques en matière d'emploi. Le taux de chômage, parmi les plus faibles de France, témoigne d'une situation économique relativement stable. Néanmoins, les emplois y sont souvent moins qualifiés que la moyenne nationale, ce qui limite le niveau de vie des personnes résidentes. Dans les zones rurales et montagneuses, les Aveyronnaises et Aveyronnais font face à un double défi : l'éloignement des services et des équipements, ainsi qu'une plus grande exposition à la pauvreté.

EN BREF

POPULATION	279 500 habitantes et habitants
TYPE DE TERRITOIRE	département
TAUX DE CHÔMAGE	5,9 %
TAUX DE PAUVRETÉ	14 %
TAUX DE NON-COUVERTURE TRÈS HAUT DÉBIT	6,2 %
TAUX DE NON-COUVERTURE 4G	7,5 %
INDICE DE FRAGILITÉ NUMÉRIQUE	6,4 /10

OCCITANIE

DATE ET LIEU DU NEC : Lundi 30 septembre 2024, Quai des Savoires, Toulouse

COMITÉ D'ORGANISATION : RhinOcc ; conseil départemental de la Haute-Garonne ; La Mèlée ; région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ; Toulouse Métropole ; Banque des territoires ; ANCT – Programme Société Numérique ; Quai des Savoires

numerique-en-communs.fr/nec-occitanie-2024

La Mèlée Numérique est un rendez-vous annuel incontournable pour les professionnelles et professionnels du numérique. Intégrée à l'édition 2024 du festival, la journée Numérique en Commun[s] Occitanie (4^e édition) a permis de faire le point sur les stratégies locales développées dans le cadre de la feuille de route nationale France Numérique Ensemble.

PORTRAIT DU TERRITOIRE

La région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée regroupe 13 départements du Sud-Ouest et compte plus de 6 millions d'habitantes et habitants. La répartition de la population y est inégale : les métropoles de Toulouse et de Montpellier en concentrent une grande partie (tout comme le littoral méditerranéen), tandis que les zones rurales sont plus faiblement peuplées. Sur ce vaste territoire, 1,16 million de personnes sont éloignées du numérique, et 1,66 million ont un faible niveau d'usage numérique. Notons la part importante de seniors sur le territoire. En 2020, 29 % de sa population est âgée de 60 ans ou plus. Si les tendances démographiques observées se poursuivent, en 2030, 33 % des habitantes et habitants seront des seniors. Par ailleurs, dans la région, un million de personnes vivent en situation de pauvreté.

EN BREF

POPULATION	6 millions d'habitantes et habitants
TYPE DE TERRITOIRE	région
TAUX DE CHÔMAGE	8,8 %
TAUX DE PAUVRETÉ	16,8 %
TAUX DE NON-COUVERTURE TRÈS HAUT DÉBIT	15,2 %
TAUX DE NON-COUVERTURE 4G	8,83 %
TAUX D'ILLECTRONISME ¹	20 %

¹ Nous nous appuyons ici sur les chiffres de l'Insee, l'Indice de Fragilité Numérique (IFN) n'étant pas disponible à l'échelle régionale. Notons toutefois quelques points de vigilance : les méthodes de calcul statistique et les catégories mobilisées (respectivement « personnes en situation d'illectronisme » et « personnes éloignées du numérique ») ne sont pas construites selon les mêmes référentiels (voir encadré en fin de section).

PARIS-SACLAY

DATE ET LIEU DU NEC : Jeudi 21 novembre 2024, Campus de Télécom Paris, Palaiseau

COMITÉ D'ORGANISATION : Communauté d'agglomération Paris-Saclay ; Maison Emploi Insertion Formation Paris-Saclay ; l'association CATON ; les villes de Palaiseau et de Massy (avec le soutien des villes d'Igny et d'Orsay) ; la Maison Colucci – Longjumeau ; ANCT – Programme Société Numérique

numerique-en-communs.fr/nec-paris-saclay

Cette journée a rassemblé plus de 120 acteurs locaux pour échanger sur les dispositifs d'orientation et d'accompagnement vers l'autonomie numérique et l'usage de l'IA dans les services publics. Cette première édition de NEC Paris-Saclay a mis en lumière la dynamique locale en faveur de l'inclusion numérique dans le nord-ouest de l'Essonne.

PORTRAIT DU TERRITOIRE

Territoire singulier, à la fois urbain et à la pointe de la technologie, mais aussi zone de protection naturelle agricole et forestière (aux portes de la vallée de Chevreuse), la communauté d'agglomération Paris-Saclay est mondialement connue pour son université et son pôle scientifique. Situé à 15 km du centre de Paris dans le département de l'Essonne, le territoire est peuplé de 320 000 habitantes et habitants sur une surface de 19 000 hectares, soit une densité de population de 1 700 hab./km² (14 fois la densité de la France métropolitaine). De nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche (l'École polytechnique, CentraleSupélec, Télécom Paris, l'Université Paris-Saclay, le CEA et le CNRS, l'ENS Paris-Saclay) sont implantés sur ce territoire et en font un pôle scientifique et technologique majeur du pays. D'importantes entreprises ont choisi de s'installer sur le territoire pour conduire leurs activités de recherche et développement, à l'image d'EDF, Thales, Danone, Sanofi, IBM ou encore les laboratoires Servier. Paris-Saclay est aujourd'hui l'un des huit clusters mondiaux de recherche.

EN BREF

POPULATION	314 119 habitantes et habitants
TYPE DE TERRITOIRE	communauté d'agglomération
TAUX DE CHÔMAGE	7 %
TAUX DE PAUVRETÉ	11 %
TAUX DE NON-COUVERTURE TRÈS HAUT DÉBIT	3,9 %
TAUX DE NON-COUVERTURE 4G	5,1 %
INDICE DE FRAGILITÉ NUMÉRIQUE	4,1 /10

L'indice de fragilité numérique (IFN)

L'Indice de Fragilité Numérique (IFN) est un outil cartographique et statistique d'aide à la décision qui permet de première estimation des difficultés numériques rencontrées par la population d'un territoire à partir de l'agrégation d'un certain nombre d'indicateurs² : caractéristiques socio-démographiques, accessibilité des services publics, couverture des réseaux télécoms, etc.

Initialement développé en 2019 par l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) en partenariat avec la Mednum pour répondre à une problématique du Secrétariat général aux affaires régionales (Sgar) d'Occitanie, l'IFN se présente aujourd'hui comme une plateforme interactive et collaborative disponible pour l'ensemble du territoire français³.

En 2023, le modèle statistique est revu avec les équipes du CRÉDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie) pour mieux correspondre à l'état de la recherche.

Le modèle est pensé pour faciliter la comparaison entre les territoires et rendre compte du caractère déterminant des facteurs sociaux dans les pratiques numériques.



POUR ALLER PLUS LOIN

► infos.fragilite-numerique.fr/ressources-cgu

Sources :

Pour réaliser les portraits de territoire, nous nous sommes appuyés sur les ressources suivantes :

- La carte interactive « [L'Observatoire des territoires](#) » (Insee, Arcep) ;
- Les dossiers Insee du [département de l'Aveyron \(2023\)](#) ; le n° 1953 de *Insee Première* (juin 2023) ; le dossier relatif aux [dynamiques démographiques dans les départements d'Occitanie \(2023\)](#) et celui relatif à l'[Intercommunalité-Métropole de Paris-Saclay \(2024\)](#) ;
- Les [données du CRATER](#) (outil de diagnostic au service de la transition agro-alimentaire des territoires) relatives à la Communauté d'agglomération de Paris-Saclay ;
- L'[enquête « Illettrisme, illettrisme et pauvreté en Occitanie »](#) réalisée en avril 2024 par le Carif-Oref Occitanie et l'ANLCI ;
- Le [baromètre du numérique](#) (édition 2024, Arcep) ;
- L'[indice de fragilité numérique](#), cartographie pour comprendre le risque de fragilité numérique des territoires.



© fragilite-numerique.fr

² Ces indicateurs proviennent de données publiques publiées par l'Insee, l'Arcep, l'Observatoire des territoires et la Cnaf. Pour plus d'information sur la méthodologie initiale, voir : Emma Ghariani, Johann Pons, Louis Rouget (2022), « L'indice de fragilité numérique : les données comme levier pour comprendre les exclus du numérique », *Informations sociales*, n° 205, pp. 74-81. En ligne : [Cairn.info/revue-informations-sociales-2022-1-page-74.htm](https:// Cairn.info/revue-informations-sociales-2022-1-page-74.htm).

³ En ligne : fragilite-numerique.fr.





DOSSIER

AUX FRONTIÈRES DU NUMÉRIQUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Mamadou Yaya Bah, jeune guinéen de 25 ans, donne une interview au journaliste Benjamin Béraud lors de la journée de son association Ain pour tous, dans la ferme des Pétilières à la Chapelle-du-Châtelard, dimanche 1^{er} décembre 2024.
© Nathalie Bardou / Hans Lucas

Dans *L'Histoire de Souleymane*¹, succès inattendu du box-office en 2024, nous suivons 48 heures de la vie d'un jeune Guinéen préparant l'entretien pour sa demande d'asile à l'*OFPRA. L'acteur non-professionnel Abou Sangaré, qui a obtenu un titre de séjour d'une durée d'un an le 8 janvier 2025 (après s'être vu opposer plusieurs refus de régularisation), crève l'écran dans le rôle-titre. Appeler le 115 aux aurores pour espérer avoir une place en centre d'hébergement la nuit suivante, sous-louer un compte sur une plateforme de livraison pour travailler, appeler ses proches restés au pays ou s'entraîner pour son entretien à l'OFPRA...

Autant d'actions jouées, trop bien connues dans la vraie vie, où le smartphone du personnage est de tous les plans (ou presque).

Souleymane incarne la figure du « migrant connecté » telle qu'elle a été conceptualisée par la sociologue Dana Diminescu², et qui place la personne migrante, et son équipement numérique, du côté d'une « *navigatrice* » plutôt que d'une « *déracinée* ».

La numérisation croissante – exponentielle par certains aspects – de nos sociétés modifie en profondeur les enjeux de migration et les conditions d'existence des personnes migrantes. C'est ce que nous souhaitons aborder dans ce cinquième numéro de la revue Numérique En Commun[s].

¹ Film réalisé par Boris Lojkine (2024). Voir la bande annonce en ligne : [L'Histoire de Souleymane](#).

² Dana Diminescu (2005), « Le migrant connecté – Pour un manifeste épistémologique », *Migrations/Société*, vol. 17, pp. 275-292. À propos de cette référence, voir *infra* l'article de Claire Richard, « "#Connectés", l'ambiguïté des usages numériques dans les migrations », p. 24.



anne-charlotte oriol
directrice du numéro

³ Tous ces termes sont définis dans le glossaire du dossier, p. 18.

⁴ À ce sujet, voir infra l'article de Claire Richard précédemment cité, p. 24.

Les catégories le plus souvent – et parfois indûment – mobilisées pour parler des personnes ayant un parcours migratoire (migrant, immigré, réfugié, exilé, étranger³) orientent non seulement le regard que le reste de la société porte sur elles, mais tendent également à véhiculer une vision essentialisante de ces groupes sociaux.

Dans ce dossier, nous avons tâché de donner à voir, avec le plus de précision possible, la multiplicité des situations individuelles – et donc des enjeux collectifs – dont il est question. Ainsi, nous employons de manière privilégiée la catégorie – la plus exhaustive à notre sens – de « personnes migrantes », mais lorsque cela est nécessaire, nous utilisons d'autres catégories (« personnes réfugiées », « mineurs non accompagnés », « personnes étrangères », etc.).

Aborder le numérique d'intérêt général par la question des migrations, c'est aussi s'interroger sur la dimension éthique de nos environnements socio-techniques.

Le fait migratoire constitue ainsi un observatoire de premier

plan pour penser les enjeux socio-politiques du numérique et en illustrer la dualité : à la fois poison et remède, comme le décrivait le philosophe Bernard Stiegler à travers la notion de *pharmakon*. Que l'on s'attache à la surveillance des frontières, à l'organisation des démarches des personnes migrantes ou aux formes de colonialisme des données⁴, le numérique imposé aux personnes migrantes (par les États, les organisations internationales ou non gouvernementales, etc.) renvoie à des usages souvent opaques, quand ils ne sont pas inquiétants. Par ailleurs, si l'on regarde l'agentivité et l'engagement des personnes migrantes, on se rend compte que la solidarité de nombreuses organisations de terrain et les manières de concevoir des outils pensés par et pour les personnes concernées constituent un numérique plus émancipateur et accueillant. Poison et remède.

Le fait migratoire, loin de n'être qu'un poste d'observation, interroge les frontières mêmes du numérique d'intérêt général et, ce faisant, questionne plus largement la mise en pratique de nos valeurs. [acc](#)

Les mots des migrations

par anne-charlotte oriol

PERSONNES CONCERNÉES

Allophone

Personne dont la langue maternelle est une langue étrangère, dans la communauté où elle se trouve.

Chibani

Immigré âgé, souvent maghrébin, venu travailler en France durant les Trente Glorieuses.

Étrangère, étranger

Personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit parce qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit parce qu'elle n'en a aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré ; il peut être né en France (les mineurs notamment).

Exilée, exilé

Selon l'association Médecins du Monde, est exilée « toute personne migrante ayant dû fuir son pays, pour quelque raison que ce soit, que celle-ci soit demandeuse d'asile ou non, statutairement réfugiée ou non ».

Immigrée, immigré

Personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. Au cours de leur vie, certaines personnes immigrées peuvent devenir françaises (les autres restant étrangères), mais un individu continue à être immigré même s'il acquiert la nationalité française. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré. Ainsi, les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger ; réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs).

Migrante, migrant

Terme générique, non défini dans le droit international, qui désigne toute personne quittant son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent, soit dans une autre région à l'intérieur d'un même pays, soit dans un autre pays, franchissant ainsi une frontière internationale. Les raisons présidant à cette migration peuvent être diverses, et se recoupent souvent. Ce terme englobe ainsi un certain nombre de catégories juridiquement bien déterminées, comme les travailleurs migrants ou les personnes qui font l'objet d'un trafic illicite, mais il peut également s'appliquer à des formes de déplacements non définies par le droit international, comme les étudiants internationaux.

Mineur Non Accompagné (MNA)¹

Auparavant nommé « mineur isolé étranger (MIE) », enfant de moins de 18 ans, de nationalité étrangère, arrivé sur le territoire français sans être accompagné par l'un ou l'autre des titulaires de l'autorité parentale ou par un représentant légal.

Primo-arrivante, primo-arrivant

Personne ressortissante d'un pays tiers à l'Union européenne en situation régulière vis-à-vis du droit au séjour et arrivée sur le territoire français depuis moins de cinq ans.

PROTECTION INTERNATIONALE

Bénéficiaire de la Protection Internationale (BPI)

Personne étrangère qui a obtenu le bénéfice du statut de réfugié, de la protection subsidiaire ou temporaire ou du statut d'apatride.

Demandeuse d'asile, demandeur d'asile

Personne sollicitant la protection internationale et qui n'a pas encore fait l'objet d'une décision définitive. Toute personne demandant l'asile n'est pas nécessairement reconnue comme réfugiée à l'issue du processus mais toute personne réfugiée a, dans un premier temps, été demandeuse d'asile.

Réfugiée, réfugié

Personne qui, dans son pays d'origine, craint d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe ou de ses opinions politiques et qui sollicite la protection du pays où elle est exilée, selon les modalités définies par la Convention de Genève de 1951².

GESTION ADMINISTRATIVE

ANEF (Administration Numérique pour les Étrangers de France)

Programme qui a pour objectif la dématérialisation de « bout-en-bout » de tous les process étrangers : asile, séjour et accès à la nationalité française.

API (Attestation de Prolongation d'Instruction)

Document provisoire dématérialisé, délivré à la suite d'une démarche effectuée en ligne sur le site de l'ANEF (première demande ou renouvellement de carte de séjour), dans l'attente d'une validation par l'administration. L'API remplace le récépissé qui était précédemment délivré (voir *infra*, « Récépissé »).

¹ Nous optons ici pour un masculin pluriel, car la plus grande majorité sont des garçons.

² Dans la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, est considérée comme réfugiée toute « *personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner.* »

CESEDA (Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile) : code juridique entré en vigueur en 2005 et réunissant toutes les règles relatives au droit des personnes étrangères, des titres de séjour au droit d'asile, en passant par les modalités du regroupement familial ou les missions de l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides).

Naturalisation : fait d'accorder à une personne étrangère la condition de citoyenne ou citoyen français à part entière. La naturalisation est un mode d'acquisition de la nationalité française qui n'est pas automatique. Elle se fait par décision de l'autorité publique (décret) et est accordée à une personne étrangère sous certaines conditions (résidence en France, intégration, connaissance de la langue française, moralité, etc.).

Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) [loi du 24 juillet 2006]

Mesure la plus usitée dans l'arsenal d'éloignement des étrangers – avant l'expulsion et la reconduite à la frontière. Elle concerne les personnes étrangères présentes sur le territoire national depuis plus de trois mois et visées par un refus de séjour (non-renouvellement ou refus de délivrance de la carte de séjour ou d'une Autorisation Provisoire de Séjour [APS] ; personne déboutée du droit d'asile), en situation illégale (entrée irrégulière, validité du visa dépassée, contrôle de police...) ou présentant une menace pour l'ordre public. La personne peut être placée en centre de rétention administrative ou assignée à résidence.

Récépissé

Document provisoire d'une durée de quatre à six mois, renouvelable, remis par la préfecture. Il permet de séjourner régulièrement en France durant l'examen du dossier de demande ou de renouvellement de titre de séjour ; il a vocation à disparaître au profit des API (voir supra) avec la numérisation de l'ensemble des procédures. [ucv](#)

Sources :

[Direction Générale des Étrangers en France \(DGEF\)](#) ; [Délégation Interministérielle à l'Accueil et l'Intégration des Réfugiés \(DIAIR\)](#) ; [INSEE](#) ; [ONU Migration](#) ; [Musée de l'histoire de l'immigration](#) ; [Dictionnaire Le Robert](#) ; [service-public.fr](#) ; [Oxfam France](#) ; [La Cimade](#).



© Sébastien Bertholet

Paroles exilées : vivre sur le fil du numérique

par christelle gilabert

Entre maltraitements et nécessités technologiques, la voix des migrantes et migrants révèle combien leur vie ne tient souvent qu'à un fil numérique.



**# GLORIA MENAYAME
MAKIESE, 30 ANS, JURISTE
EN DROIT INTERNATIONAL
ET MILITANTE POUR LES
DROITS HUMAINS AU SEIN
DE LA CONGOLESE ACTION
YOUTH PLATFORM (CAYP)¹**

“ Je vois les victimes à tous
les niveaux de la chaîne du
numérique ”

Depuis que je suis née, mon pays est en guerre. Je viens de Kisangani, au nord-est de la République démocratique du Congo. Je suis arrivée en France en 2015 pour mes études, et c'est là que j'ai commencé à comprendre beaucoup de choses sur l'extractivisme des métaux à l'origine de cette

guerre. J'ai réalisé que, dans les téléphones et les outils numériques que l'on utilise, il y avait une part du Congo et que le pays était devenu une proie pour les multinationales. Pour fabriquer ces appareils, il fallait que des femmes soient violées et que des millions de personnes soient déplacées.

À partir de ce moment-là, mon rapport au numérique est devenu assez complexe. Je ne me suis pas détachée de la dépendance à ces outils – qui par ailleurs ont pu être avantageux à d'autres moments comme durant mes études – mais depuis quelques années je les vois autrement. En nous rendant dépendants de ces outils, on nous impose l'extraction de leurs composants, leur fabrication et leur utilisation dans des conditions que nous ne choisissons pas. Je vois les victimes à tous les niveaux

de la chaîne du numérique. Ce numérique semble si nécessaire à la société ici, mais il fait un tel voyage, il est tellement blanchi, qu'il occulte toute la peine qu'il cause à d'autres ailleurs.

Lorsque je suis arrivée en France, la première chose dont je me suis rendu compte c'est que, sans ordinateur, notamment dans les démarches administratives, tu ne peux rien faire. Toute ta vie passe par là, et depuis la pandémie qui a justifié encore plus de numérisation, c'est pire. À cause des multiples bugs, des délais de traitement ou

¹ Gloria Menayame Makiese vient d'écrire un roman, inspiré de sa propre histoire, et qui raconte celle d'une enfant face à la guerre, sa quête de justice et son cheminement vers la guérison : *La Guerre des uns, la vie des autres* (à paraître, courant 2025).

de la rigidité des procédures informatiques qui ne sont pas adaptées à nos situations, je suis restée cinq mois sans titre de séjour alors que j'avais commencé les démarches de renouvellement deux mois avant son expiration ! Pourtant, je n'ai pas de problème à me servir d'Internet ou d'un ordinateur.

Dans l'administratif, la règle devrait être de parler à quelqu'un, et l'exception, le fait d'opter pour la dématérialisation. Pas simplement pour les personnes qui n'arrivent pas à utiliser les outils, mais aussi pour les personnes qui n'en veulent pas. On doit avoir le droit de choisir. Nous avons besoin de réfléchir à un numérique moins néfaste, qui prenne en compte le coût humain sur l'intégralité de la chaîne du numérique, de sa production à son utilisation.

RESSOURCES

Congolese Action Youth Platform **(Plateforme d'Action de la Jeunesse Congolaise)**

Collectif d'activistes issus de la diaspora congolaise qui luttent pour dénoncer la guerre en République démocratique du Congo et monter des actions de soutien à la communauté. Elles et ils se battent notamment pour la reconnaissance du terme « *Genocost* », mot-valise combinant « *genocide* » et « *cost* » et désignant « le génocide pour des gains économiques ».



POUR ALLER PLUS LOIN
congoayuk.wordpress.com



2# NAYAN NK, 33 ANS, INTERPRÈTE, FONDATEUR ET PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION SOLIDARITÉ ASIE FRANCE

“ *Avec le numérique, l'État est en train de fabriquer des sans-papiers* ”

Pour les personnes étrangères qui arrivent en France, les démarches en ligne sont un cauchemar.

C'est difficile au niveau de la langue, au niveau de l'utilisation, mais aussi au niveau de l'accès. Et tous ces problèmes se posent pour chaque nouveau service, la préfecture, la CAF, l'Assurance Maladie. Sachant que ces personnes sont déjà dans des situations de stress ou de choc après avoir quitté leur pays.

L'État met en place un système numérisé sans les moyens humains nécessaires pour l'accompagner. Résultat, le numérique complexifie énormément les procédures d'intégration et de régularisation, et met en danger la vie des personnes exilées. Ce sont essentiellement nous, les associations, qui nous chargeons des problèmes que cela génère, et on ne reçoit aucun financement pour cela. Avec le numérique, l'État est en train de fabriquer des sans-papiers. On le constate tous les

jours, surtout depuis le Covid-19, quand tout a été presque entièrement numérisé.

Par exemple, il est devenu extrêmement difficile d'avoir un rendez-vous à la préfecture. Le site indique toujours « créneau indisponible ». Cela peut prendre des jours, des semaines voire des mois, et cela nécessite d'attendre des heures devant le bâtiment. Même pour les personnes qui ont déjà obtenu le statut de réfugié ou leur titre de séjour, et qui souhaitent seulement le renouveler. Ce manque de rendez-vous a donné lieu au développement d'un marché informel où les rendez-vous se monnaient entre 1 000 et 1 200 €.

Autre problème, le manque de traduction des services en ligne. Tout est tout le temps en français, et un petit peu en anglais. Or, la plupart des personnes en question

ne parlent ni français, ni anglais, tandis que beaucoup savent lire et écrire dans leur propre langue. À ce sujet, le gouvernement envisage d'introduire un système vocal de traduction automatique. Là aussi, c'est un vrai danger pour les personnes concernées. Contrairement à un interprète, l'outil numérique va faire du mot à mot et risque de déformer le sens des phrases et des échanges. Encore une fois, on ne met pas les ressources nécessaires (traduction, interprètes, formation linguistique).

Avant le Covid, il était possible d'échanger avec des personnes et bénéficier d'un accueil physique. Aujourd'hui, tout est fait pour démotiver, décourager, et rendre la vie impossible aux personnes étrangères. Elles sont véritablement mises en difficulté par ce système.

RESSOURCES

Solidarité Asie France

Association humanitaire et socioculturelle créée en 2021 pour aider les personnes migrantes à mieux s'intégrer en France, de la demande d'asile à la demande de nationalité. Elle accompagne les personnes avec l'ambition de réunir et partager les cultures.



POUR ALLER PLUS LOIN

[facebook.com/
solidaritesasiefrance](https://facebook.com/solidaritesasiefrance)



“ *Les technologies de contrôle sont partout et nous sommes leurs cobayes* ”

3# RANIA YOUSSEF, 33 ANS, DÉVELOPPEUSE, MILITANTE QUEER ET DÉCOLONIALE, FONDATRICE DE L'ONG TRIBE-X

Pour les personnes non-blanches et les populations du Sud, tout commence

Tribe-X

Tribe-X est une ONG qui cherche à décoloniser le monde des technologies. Elle a pour vocation d'éduquer à l'intersectionnalité des discriminations dans le monde de la tech et de soutenir le développement de technologies éthiques et non-prédatrices.



POUR ALLER PLUS LOIN

tribe-x.org

bien en amont du parcours migratoire. Les frontières sont toutes contrôlées par des technologies avancées. Les États-Unis utilisent des drones pour traquer les personnes qui tentent de traverser la frontière mexicaine. L'Union européenne paie les pays d'Afrique du Nord pour empêcher les personnes réfugiées de traverser la mer et utilise des technologies israéliennes pour cartographier les routes empruntées. Ils savent exactement d'où les bateaux partent, par où ils passent et même quand ils coulent.

Ensuite, à notre arrivée, nous avons affaire à d'autres types de technologies. Comme la prise de nos empreintes digitales dans les centres de détention. C'est très humiliant et la procédure est inévitable. C'est elle qui détermine le pays où tu dois rester. C'est une procédure fondée sur l'Accord

de Dublin² qui t'oblige à rester dans le premier pays dans lequel tu pénètres. Tu ne peux pas choisir où aller, même si ta famille se trouve ailleurs. Avec ces empreintes, les autorités peuvent chercher dans leurs bases de données si tu as été dans d'autres pays d'Europe. Pour y échapper, certaines personnes se brûlent le bout des doigts.

Les technologies de contrôle sont partout et nous sommes leurs cobayes. C'est terrifiant. Cette collecte massive de données nous déshumanise totalement. Tu veux connaître le degré de violence et terrorisme d'État d'un pays ? Regarde ce qu'il arrive aux personnes réfugiées, aux personnes trans, ou la plus petite minorité du pays. Pour moi, la technologie devrait être séparée de l'État et de son contrôle. Ça peut sembler énorme dit comme ça ! Après il y a une autre option,

ces pays peuvent aussi arrêter de nous bombarder ou de vendre des technologies à nos dictateurs qui s'en servent pour mieux nous réprimer. Comme c'est le cas avec les personnes LGBTQIA+.

Les technologies ne devraient pas ressembler à ça. Cependant, je n'aime pas non plus les mouvements qui prônent leur abolition. Ça n'a pas de sens. En tant que personnes réfugiées, nous avons besoin de cartes pour nous déplacer et de canaux pour communiquer. C'est hyper important. Internet est le seul moyen que j'ai de communiquer avec ma famille, mais aussi de rester connectée avec mes origines. Les livres, les

musiques, les langues ou les religions, tout ça me manque et Internet est mon seul moyen d'y accéder. Sans ça, je deviendrais totalement folle. Internet m'a aussi permis d'être celle que je suis.

La technologie est tellement importante ; ne la laissons pas être une arme de colonisation.



² Le règlement « Dublin III » pose les bases du fonctionnement de la politique de l'asile au niveau européen. S'ils se déplacent dans un autre État membre, les demandeuses et demandeurs d'asile sont renvoyés vers le pays dans lequel leurs empreintes digitales ont été relevées. Lorsque celles-ci ont par exemple été prises en Italie et que le demandeur se rend ensuite en France, cette dernière est en droit de le renvoyer vers l'Italie.



Un homme en route pour le Canada montre sur son téléphone une photo de sa ville d'origine en Syrie
© IOM UN Migration, CC BY NC ND 2.0

ON A LU POUR VOUS

« #Connectés », ou l'ambiguïté des usages numériques dans les migrations

par claire richard

En 2015, la crise dite des réfugiés et les images de migrantes et migrants rechargeant leurs téléphones ou communiquant via Whatsapp ont révélé au monde à quel point les Technologies d'Information et de Communication (TIC) étaient essentielles dans les migrations. Des sociologues et des ethnologues décrivent dans quelle mesure les TIC ouvrent l'horizon des personnes migrantes mais peuvent aussi renforcer la surveillance et l'exploitation dont elles font l'objet.

En 2005, la sociologue Dana Diminescu proposait le concept de « migrant connecté » pour décrire la façon dont les TIC avaient changé la condition des femmes et des hommes migrants¹. Auparavant, elles et ils étaient traditionnellement associés à une « *double absence* », pour reprendre la formule du sociologue Abdelmalek Sayad qui désigne la situation de ces personnes n'appartenant plus à leur pays d'origine,

¹ Dana Diminescu (2005), « Le migrant connecté. Pour un manifeste épistémologique », *Migrations/Société*, vol. 17, pp. 275-292.

sans avoir trouvé leur place dans le pays d'arrivée². Pour Dana Diminescu, l'arrivée des TIC entraînait au contraire une « *double présence* », dans le pays d'origine et le pays d'arrivée, et faisait du « migrant connecté » davantage un « *navigateur* » (entre plusieurs mondes et plusieurs formes de présences selon les contextes) qu'un « *déraciné* »³.

Une vingtaine d'années plus tard, en 2022, un numéro spécial d'*Hommes & Migrations*, revue de sciences sociales éditée par le Musée national de l'histoire de l'immigration, explore les nouveaux visages de la migration connectée⁴. À travers des approches sociologiques et ethnographiques et des terrains menés en Jordanie, au Canada, au Maroc ou encore en France, ce numéro interroge la réalité connectée des personnes migrantes à l'aune de leurs usages concrets des TIC. Elle explore également les limites de technologies qui répondent à des besoins essentiels, tout en intensifiant la surveillance dont les migrantes et migrants font l'objet.

“ *Les cyber-familles migrantes vivent géographiquement éloignées mais sont numériquement proches* ”

Béatrice Zani
sociologue

Premier constat : les technologies numériques sont devenues essentielles pour les personnes migrantes confrontées à des contextes économiques et sociaux difficiles. Dans son article, la chercheuse Béatrice Zani montre comment des femmes chinoises installées à Montréal se saisissent de plateformes comme WeChat pour se créer une activité économique et maintenir des liens dans une famille « *disloquée* »⁵. Diplômées, très qualifiées mais non francophones, ces femmes de classe moyenne supérieure sont exclues du marché du travail montréalais, tout comme le sont leurs maris. Ces derniers « *remigrent* » alors en Chine pour retrouver du travail, tandis qu'elles restent à Montréal pour y élever les enfants. Elles utilisent alors WeChat pour monter de petites entreprises d'e-commerce entre le Canada et la Chine, où leur mari devient leur partenaire commercial. WeChat sert d'outil pour ce commerce transnational et permet de maintenir voire renforcer les liens affectifs avec leur mari : « *Les cyber-familles migrantes vivent géographiquement éloignées mais sont numériquement proches* », note Béatrice Zani. Les outils numériques permettent ici d'inventer une réponse « *aux conditions sociales, économiques, professionnelles et familiales instables et incertaines d'un monde globalisé* ».

“ *L'usage des NTIC entraîne plutôt un oubli, un déni du corps réel et de la pensée au profit du corps virtuel, qui, lui, peut se mouvoir dans un contexte de durcissement des frontières migratoires et de stratification dans l'accès à la mobilité* ”

Annélie Delescluse
socio-anthropologue

Cependant, l'hyper-connectivité peut aussi représenter une contrainte et entraîner un repli dans les « *éblouissements de l'écran* », comme le montrent les travaux d'Annélie Delescluse sur les usages communicationnels des migrantes et migrants noirs au Maroc. Celles et ceux qu'elle a interrogés ne communiquent pas tous régulièrement avec leurs familles, voire évitent les échanges. Certains veulent se soustraire à la pression familiale (financière, affective...), d'autres cachent la réalité de leur situation économique ou du racisme subi. Si les réseaux sociaux ont permis une visibilisation de ce racisme, Annélie Delescluse note que les outils numériques servent aussi de ce qu'on pourrait appeler des échappatoires fantasmatiques face au durcissement de la condition migratoire :

*Dans bien des cas, être connecté permet d'échapper au réel et d'accéder à un exil imaginaire, en raison des frustrations jalonnant la vie des migrants noirs [...]. Dans ce contexte, il est possible de parler d'une distorsion de la réalité : l'usage des NTIC entraîne plutôt un oubli, un déni du corps réel et de la pensée au profit du corps virtuel, qui, lui, peut se mouvoir dans un contexte de durcissement des frontières migratoires et de stratification dans l'accès à la mobilité*⁶.

² Abdelmayek Sayad (2014 [1999]), *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Points Essais.

³ Dana Diminescu et Guido Nicolosi (2019), « *Les risques et les opportunités de la migration "connectée"* », *Socio-anthropologie*, n° 40, pp. 203-213.

⁴ Musée de l'histoire de l'immigration (2022), « *#Connectés* », *Hommes & Migrations*, n° 1 337.

⁵ Béatrice Zani (2022), « *L'entrepreneuriat des cyber-familles transnationales migrantes. Le cas des femmes chinoises à Montréal* », *id.*, pp. 35-43.

“*Au-delà de ces mécanismes de dépossession et d’appropriation de la donnée, le camp de réfugiés devient un espace d’expérimentation des pratiques d’extraction de la donnée*” ”


Léa Macias,
anthropologue

« Depuis [2015], une sorte d’excitation technophorique a balayé le monde des migrants », écrit Dana Diminescu dans ce numéro⁶. Cet enthousiasme touche particulièrement le monde de l’humanitaire. Plusieurs articles de la revue portent pourtant un regard critique sur l’usage des outils numériques. Léa Macias étudie les pratiques de « l’innovation » dans le champ de l’humanitaire : de plus en plus d’ONG développent des programmes d’« innovation » reposant sur de la collecte de données, sans interroger les rapports de pouvoir qui la sous-tendent. À partir de son terrain, un camp de personnes réfugiées en Jordanie, Léa Macias pointe pourtant une division du travail nette entre les collecteurs de données (les travailleurs humanitaires locaux) et les personnes qui les traitent et les analysent. Elle y voit une forme de « data-colonialisme » (un terme forgé par les chercheurs Nick Couldry et Ulises Meijas⁹) :

La mise en données du camp, et plus largement des activités dites « humanitaires », participe d’une dépossession des données collectées « au Sud », qui sont manipulées, analysées et médiatisées au « Nord », dans des centres de pouvoir que sont les villes comme Genève ou New York [...].

Ces pratiques de « data-fication » de l’expérience des personnes réfugiées ne sont pas l’apanage des logiques numériques. Ainsi, une étude portant sur l’Allemagne de l’Ouest après la Seconde Guerre mondiale permet de faire la généalogie de certaines pratiques de classement et de contrôles. Face à l’afflux massif de personnes déplacées ou rescapées des camps de la mort, des camps humanitaires s’ouvrent en Allemagne à partir de fin 1945. Des outils sont alors inventés pour gérer « la question réfugiée » : cartes, questionnaires, index... Autant d’outils qui manifestent « l’imaginaire et la logique de l’administratif » à l’œuvre dans la gestion des camps humanitaires : de l’association de certains droits (mobilité, employabilité) à la possession de certains documents.

Au moment de l’inscription, les documents affiliaient les corps à des catégories, des mobilités, l’accès à certaines aides, traduisant des données biologiques et biographiques en unités administrativement gérables. Par le biais de la pratique médiatique de l’affiliation, des modèles pour la gestion des réfugiés ont émergé, réduisant les corps des réfugiés en des unités identifiées et identifiables¹⁰.

Nourri d’études de cas riches et détaillées, ce dossier permet de nuancer l’optimisme du solutionnisme technologique, qui ne peut jamais remplacer une réflexion ou une solution politique. 

⁶ Annélie Delescluse (2022), « "Se connecter sans être reliés" : des effets ambigus de l’hyper-connectivité d’immigrés noirs au Maroc », *id.*, pp. 45-52.

⁷ Léa Macias (2022), « Usages expérimentaux des nouvelles technologies par l’action humanitaire : un data colonialisme ? », *id.*, pp. 11-19.

⁸ Dana Diminescu (2022), « "Migrations et réseaux sociaux" : Pratiques migratoires à l’heure des dispositifs socio-numériques », *id.*, pp. 8-9.

⁹ Sur ce point, voir *supra*, l’éditorial de ce dossier, p. 16.

¹⁰ Philipp Seufferling et Koen Leurs (2022), « Histoires de la technophilie humanitaire. Comment les imaginaires des technologies médiatiques ont façonné les infrastructures de la migration », *id.*, pp. 67-77.

RESSOURCES

« #Connectés », Hommes & Migrations, n° 1 337, 2022

Ce numéro de la revue éditée par le Musée de l'histoire de l'immigration est consacré aux usages connectés des personnes en situation de migration.

« Le migrant connecté, pour un manifeste épistémologique », Dana Diminescu, Migrations/Société, vol.17, n° 102, 2005

Dans cet article, Dana Diminescu développe la notion de « migrant connecté » et appelle à l'usage de nouveaux outils de recherche en sciences sociales pour rendre compte de l'évolution de l'expérience des migrations avec les TIC.

La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré, Abdelmayek Sayad, Points Essais, 2014 (réédition, édition originale 1999)

Dans cette compilation d'articles réunis à titre posthume, Abdelmayek Sayad, sociologue spécialiste de l'immigration algérienne en France et directeur de recherche au CNRS, explore les « contradictions » inscrites dans la condition d'immigré : absent du pays d'origine et portant le poids de la culpabilité du départ, mais également absent du pays d'arrivée, frappé d'invisibilité et traité comme simple force de travail.

« Data colonialism: rethinking big data's relation to the contemporary subject », Nick Couldry et Ulises Mejjias, Television and New Media, 2018

Dans cet article, Nick Couldry et Ulises Mejjias proposent d'étendre les réflexions sur la colonialité et le post-colonialisme au monde numérique, notamment en ce qui concerne la production, l'extraction, la collecte et le traitement des données. Ils décrivent la façon dont des acteurs capitalistes transforment en données des pans toujours plus vastes de la vie, et proposent à partir de la pensée décoloniale des pistes de résistance.

« SURVEILLER »

“ [...] contrairement aux affirmations de Frontex selon qui la surveillance aérienne contribue à sauver des vies, cette surveillance participe pleinement au renvoi des personnes migrantes vers la détention et la maltraitance en Libye ”

Giovanna Reder

chercheuse, designer et membre du collectif LIMINAL.

Comprendre les enjeux de la surveillance des frontières

par **clément mabi**

La question des frontières, symboles de protection et de contrôle, au cœur de nombreux débats contemporains, est particulièrement exacerbée par les crises migratoires et les tensions identitaires. Ces limites géographiques, autrefois perçues comme des lignes physiques, sont aujourd'hui redéfinies par des outils technologiques et des dispositifs de surveillance, souvent au détriment des droits humains.

Des projets comme iBorderCtrl, expérimenté en Grèce, Hongrie et Lettonie depuis 2016, incarnent cette dérive. Ce système utilise l'intelligence artificielle pour prendre en flagrant délit de « mensonge » les personnes migrantes, en analysant leurs expressions faciales à partir de 38 « micromouvements » élémentaires. À partir de ce procédé, la personne se voit attribuer un certain score, c'est-à-dire un degré de suspicion qui, potentiellement, arbitre son accès ou non au territoire. Si de telles technologies prétendent renforcer la sécurité, elles

suscitent des questions juridiques essentielles, tant sur leur fiabilité que sur leurs biais et leur respect des droits fondamentaux¹. Car les frontières ne sont pas uniquement des constructions géographiques. Ce sont des espaces politiques et symboliques, façonnés – notamment – par des récits de crainte et de repli identitaire. Les politiques migratoires actuelles, souvent justifiées par des préoccupations sécuritaires, renforcent une vision de l'Europe comme une forteresse, cherchant à préserver une identité supposée homogène.

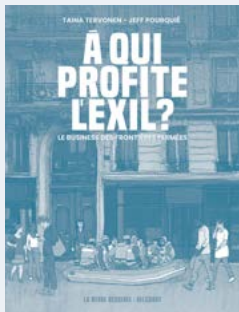
Pourtant, ces barrières rigides ignorent les dynamiques historiques d'échange et d'interconnexion qui ont façonné les nations européennes. Elles occultent également les responsabilités des pays riches dans les causes des migrations, qu'il s'agisse de l'héritage colonial, des conflits armés, des inégalités économiques ou des désastres environnementaux.

Ces frontières, loin d'être des lignes claires, redeviennent floues dans un monde globalisé. Elles ne s'appliquent pas à tout le monde de manière égale : elles excluent les populations vulnérables tout en laissant circuler librement les capitaux et les élites. Cela pose la question de leur véritable rôle. Sont-elles conçues pour protéger les citoyennes et citoyens, ou pour perpétuer des inégalités globales ? Pourquoi leur renforcement cible-t-il principalement les populations étrangères et non européennes, souvent perçues comme une menace, au détriment d'une réflexion systémique sur les migrations et leurs causes profondes ?

Il est urgent de reconsidérer ces espaces autrement que par le prisme de la surveillance et de l'exclusion. Les frontières peuvent être pensées comme des lieux de rencontre, des zones d'interaction où l'altérité est accueillie plutôt que rejetée. Cela nécessite de dépasser une logique de contrôle pour embrasser une approche plus humaine et solidaire, en tenant compte des enjeux mondiaux actuels. Plutôt que d'ériger des murs ou de multiplier les technologies intrusives, il s'agit de créer des mécanismes d'accueil justes, qui respectent les droits des personnes en mouvement tout en répondant aux défis sociaux et environnementaux auxquels nous sommes confrontés. [cm](#)

¹ Lucien Begault (2019), « Automated technologies at EU borders and the future of Fortress Europe », *Euronews*.

Différentes ressources nous permettent de prolonger ces réflexions et de remettre un peu d'humain pour engager des manières de penser autrement les circulations et les frontières.



© La Revue Dessinée/Delcourt

La bande dessinée À qui profite l'exil ?

Taina Tervonen et Jeff Pourquie (La Revue Dessinée / Arte Éditions, 2021) explorent les enjeux humains, économiques et politiques de la gestion des frontières en Europe. L'ouvrage dénonce l'industrialisation de la sécurité frontalière, devenue un secteur lucratif pour les industries de défense, et met en lumière les tragédies humaines causées par ces politiques. À travers des récits poignants et des analyses rigoureuses, l'autrice et l'auteur questionnent l'efficacité

des mesures actuelles, tout en dévoilant les intérêts économiques et politiques sous-jacents, notamment l'externalisation des contrôles. Une réflexion critique sur les choix politiques qui façonnent l'immigration depuis des décennies.

La série de podcasts « Infranchissables frontières ? »²



© Centre Primo Levi

Proposée par le Centre Primo Levi, elle explore la notion de frontière sous différents angles : géographique, psychologique et corporel. Elle s'interroge sur l'impact des frontières

sur les personnes exilées, la reconstruction de leur identité et les traumatismes liés à l'exil. Ces podcasts abordent également des questions éthiques et les enjeux de représentation de l'expérience humaine face à de telles limites. Chaque épisode offre un regard unique, mêlant analyses cliniques et réflexions philosophiques. Ils interrogent tous la notion même de frontière, en montrant comment elle peut être autant une barrière qu'un espace de reconstruction.

Le podcast « Marjolaine : La tech au secours des réfugiés »³

Il explore le rôle que la technologie peut jouer dans l'amélioration des conditions de vie des personnes réfugiées.



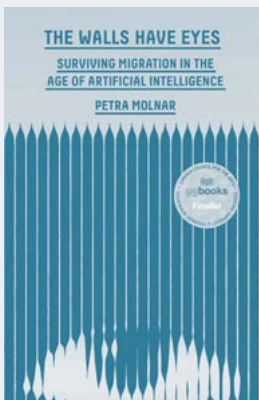
© AFD / Louie Créative

Il suit Marjolaine, directrice de l'association « Low tech et réfugiés »⁴. Créée en 2018 sur l'île de Lesbos en Grèce, cette structure permet aux migrants de se réinsérer par le travail et de répondre aux besoins du quotidien grâce aux low-tech. L'épisode aborde également les défis liés à la mise en œuvre de solutions technologiques dans des contextes de crise humanitaire, en soulignant l'importance de partenariats entre acteurs publics, privés et associatifs pour assurer l'efficacité de ces projets.

The Walls Have Eyes: Surviving Migration in the Age of Artificial Intelligence (The New York Press, 2024)

Petra Molnar, avocate et anthropologue, s'appuie sur des années de terrain dans les zones frontalières du monde entier pour mettre en lumière l'influence des technologies de surveillance dans la gestion des migrations mondiales. L'autrice analyse le rôle croissant de l'intelligence artificielle, des drones et des caméras intelligentes, tout en soulignant

les enjeux éthiques, comme les discriminations et la violation de la vie privée. Elle documente également l'émergence d'une industrie lucrative autour de la sécurisation des frontières. En s'appuyant sur des témoignages et des exemples concrets, Petra Molnar critique la numérisation des frontières et interroge les dérives du contrôle migratoire dans un monde globalisé. [CTM](#)



© The New Press

² En ligne : primolevi.org/actualites/in-franchissables-frontieres.html.

³ En ligne : tilt.fr/articles/marjolaine-bert-la-tech-au-secours-des-refugies.

⁴ En ligne : asso-eko.org/low-tech-refugies.



ON A VU POUR VOUS

Exposer les méthodes de surveillance : quelle violence se cache dans les données ?

par zoé aegerter

À l'automne 2024, l'exposition au Centquatre-Paris « From Sea to Sky¹ » des travaux du collectif LIMINAL laissait entrevoir d'une façon exceptionnellement documentée et immersive les méthodes de surveillance déployées en Méditerranée par l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes Frontex. Revenons en compagnie de Giovanna Reder, chercheuse, designer et membre du collectif, sur les objectifs et les partis pris qui ont guidé l'élaboration de cette exposition².

Tout d'abord, qu'est-ce que le collectif LIMINAL, à l'origine de cette exposition ?

LIMINAL est un laboratoire d'investigation de l'université de Bologne qui étudie les violences aux frontières. Il inclut des travaux réalisés par l'ONG Border Forensics³ et le collectif Forensic Oceanography⁴ fondé par un architecte, Lorenzo Pezzani, et un vidéaste, Charles Heller, tous deux également chercheurs. Le point commun de ces différentes entités tient

aux méthodes scientifiques qui y sont inventées et déployées (notamment la méthode forensique⁵).

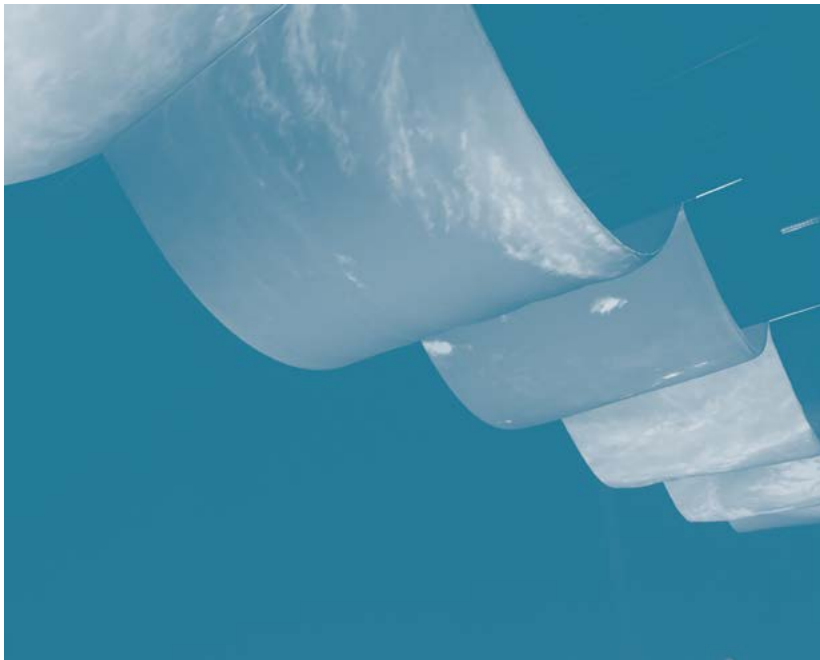
¹ Du 5 octobre au 3 novembre 2024 : 104.fr/fiche-evenement/liminal-forensic-oceanography-border-forensics-from-sea-to-sky.html.

² N.B. : les échanges ont eu lieu en anglais. Le présent texte est le fruit de notre adaptation.

³ En ligne : borderforensics.org.

⁴ En ligne : forensic-architecture.org/category/forensic-oceanography.

⁵ Voir encadré ci-dessous.



Vue d'exposition, salle 2, *From Sea to Sky*, CentQuatre, Paris @ZoéAegerter

RESSOURCES

La forensique

Dans l'exposition *From Sea to Sky*, la **forensique** est définie comme « l'ensemble des méthodes d'analyse fondées sur les sciences (physique, informatique, mathématique, imagerie, statistique...) afin de servir un travail d'investigation de manière large. Le terme "forensique" vient de l'anglais *forensic*, lui-même dérivé du latin *forum* désignant une "place publique" ou un "lieu de jugement". Le principe de la forensique est la mise en lumière par l'enquête et la recherche. »

À savoir, des techniques d'investigations géospatiales, fondées sur des données ouvertes, sur la collaboration avec des personnes migrantes et des groupes non-gouvernementaux. L'idée n'est pas seulement d'utiliser des données ouvertes, mais de développer des technologies et des outils *open source*, donc mobilisables par d'autres.

L'une des particularités, à mon sens, est l'approche spatiale voire architecturale de vos investigations. D'où vient cette approche ?

L'objet de nos travaux est d'étudier de manière critique les pratiques de surveillance aux frontières menées par les États européens. Il s'agit donc pour nous de rendre visibles, géographiquement et spatialement, les rapports de force existants. On arrive à avoir parfois une précision à une dizaine de mètres près, ce qui permet de reconstituer les scènes au plus près de la réalité de ce qui a pu se passer (par exemple, des affrontements entre personnes migrantes et douaniers à un poste frontière). Parmi nos matériaux d'enquête, on peut compter l'imagerie satellitaire mais aussi des relevés de radar ou de systèmes de suivi de navires. Il s'agit pour nous de « faire parler » ces données géospatiales, et cela

passé en particulier par le fait de les travailler dans l'espace à l'aide de cartographies ou de logiciels de modélisation 3D (comme Blender). Les formes que prend le résultat de nos investigations sont, elles aussi, très visuelles. C'est le fruit du caractère pluridisciplinaire de notre collectif qui rassemble des personnes issues de l'architecture, de la vidéo, du design graphique...

En effet, la force de l'exposition *From Sea to Sky* est justement de réussir à nous faire rencontrer, voire « habiter » quelques instants, des situations de violences étatiques et de détresses humaines, à travers un très haut niveau de documentation. Poussons ensemble les portes de la première salle.

Je vais tenter une petite visite virtuelle ! La première salle, *Sea*, montre comment l'obligation – inscrite dans le droit maritime – de porter secours aux personnes en détresse, se heurte à la réticence des autorités européennes à mener des opérations de sauvetage.

Le public est plongé dans une quasi obscurité. En arrivant dans la salle, on découvre un

immense écran incliné au sol, qui n'est pas sans évoquer un écran de contrôle et qui provoque une sensation de surplomb et d'immersion à la fois. On croit d'abord reconnaître les contours d'un continent avant de comprendre qu'il s'agit de la mer, la Méditerranée, bleue et magmatique, placée au centre de l'attention. Une voix off, à la diction lente, se met à nous livrer le récit d'un cas de « *left-to-die* » (littéralement, bateau « livré à la mort ») survenu en 2011 lors d'une traversée en direction de l'Italie depuis la Libye, au cours de laquelle 63 personnes ont perdu la vie. Sur la gauche de l'écran, s'affichent au fur et à mesure du récit des données chiffrées et des extraits du témoignage d'un survivant qui tente de replacer les faits dans le temps et dans l'espace. Nous avons là, rassemblé dans cette première installation, l'essentiel de notre pratique, à savoir écouter les récits des personnes

survivantes et assembler des preuves des événements, grâce aux traces numériques qu'elles ont laissées (en l'occurrence, localisation GPS des navires et imagerie satellitaire).

Toujours dans cette même salle, la deuxième installation présentée utilise des moyens nettement moins numériques afin de faire un pas de plus, il me semble, vers les survivants du naufrage. Pouvez-vous nous en dire davantage ?

En effet, les deux installations ont vocation à se compléter. À côté du grand écran décrit précédemment se trouvent une petite table, deux chaises, quelques photographies imprimées au format A4, et, à notre hauteur, face à nous comme en tête-à-tête, la vidéo d'un entretien mené avec l'un des rares survivants

du naufrage. L'idée était de redescendre à hauteur humaine, de quitter les modes de connaissances propres à la surveillance, pour donner à voir les conditions dans lesquelles ce témoignage a été recueilli. On peut y voir comment sont mobilisés le récit, le dessin, la photographie (des outils typiques de l'enquête ethnographique) pour objectiver les faits.

“ il y a une distance psychologique et opérationnelle entre la collecte de l'information et le passage à l'action ”

Giovanna Reder
chercheuse et designer
graphique

On comprend aussi à quel point ces témoignages sont essentiels. À mon sens, ils révèlent, par contraste, combien les techniques de production et d'analyse de données numériques créent une forme de distance, de distance psychologique en particulier.

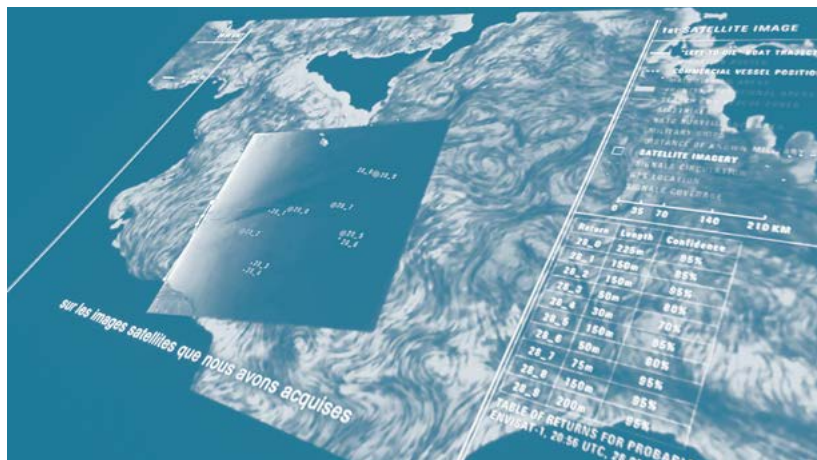
Oui, c'est un des sujets que nous essayons d'aborder, en particulier dans la deuxième salle de l'exposition.



Installation, salle 1, From Sea to Sky, CentQuatre, Paris @ZoéAegerter

L'installation vidéo *Asymmetric vision* décortique le regard de la surveillance aérienne. À partir de 2021, Frontex a étendu ses capacités aériennes en utilisant des drones télécommandés qui volent à proximité des côtes libyennes et transmettent au siège de l'agence, situé à Varsovie, un flux vidéo direct. Leur mission est de détecter les bateaux de migrants au début de leur traversée et de favoriser leur interception par les gardes-côte libyens, avant qu'ils ne soient renvoyés vers la Libye. En résulte un flux de données vidéos géolocalisées, qui confère à l'agence européenne la capacité de voir sans être vue, et d'agir (ou non), à distance des embarcations en détresse. La vidéo que nous présentons tente justement de faire vivre l'expérience physique de celles et ceux qui empruntent en

Vue d'exposition, salle 1, From Sea to Sky, CentQuatre, Paris @ZoéAegerter



bateau la route migratoire la plus meurtrière au monde, et pour qui les appareils aériens de surveillance constituent une présence insaisissable. Concrètement, il s'agit de faire entendre les témoignages de personnes qui ont été survolées et enregistrées sans saisir elles-mêmes les intentions derrière ces pratiques, ni recevoir d'aide réelle. Une des conclusions est qu'il y a, en effet, une distance psychologique et opérationnelle (dont décisionnelle) qui est mise entre la collecte de l'information et le passage à l'action (sauvetage).

À nouveau, lorsque l'on visite l'exposition, nous sommes saisis par la quantité de données, d'images, de flux mobilisés par Frontex, et par vous-mêmes, pour maîtriser le récit – politique et scientifique – de ce qui se déroule en mer et sur les côtes de la Méditerranée. Pouvez-vous revenir sur l'installation *Marginalia*, *Aerial Bordering* qui semble nous proposer une posture de réception différente ?

Marginalia, *Aerial Bordering* est la troisième et dernière installation de l'exposition.

Elle est constituée d'une longue table lumineuse sur laquelle sont disposées de grandes quantités d'informations manipulables librement par les visiteuses et visiteurs. Au cœur du dispositif, imprimés à même la table, se trouvent des extraits de JORA, une base de données dans laquelle l'agence Frontex accumule des informations sur tous les cas enregistrés de franchissement « irrégulier » des frontières extérieures de l'Union européenne.

Nous avons obtenu les contenus de la base JORA grâce à des demandes de droit d'accès aux documents administratifs. Cela nous a permis de croiser ces informations avec d'autres sources, et d'essayer de comprendre la classification interne de Frontex. Pour ce faire, nous avons isolé tous les incidents dans lesquels les opérations aériennes ont joué un rôle décisif dans le renvoi des migrants en Libye. Comme toute archive, JORA dissimule autant qu'elle révèle. Et contrairement aux affirmations de Frontex selon qui la surveillance aérienne contribue à sauver des vies, cette surveillance participe pleinement au renvoi des personnes migrantes vers la détention et la maltraitance en Libye. Des preuves de cette violence systématique se trouvent dans la documentation même de Frontex.



Asymmetric vision, vidéo, vue d'exposition, salle 2, *From Sea to Sky*, CentQuatre, Paris @ZoéAegerter

Pour faire la lumière sur cette violence cachée dans les données, nous avons ajouté deux autres sources (présentées au centre de l'installation). D'une part, des informations (en libre accès) sur la surveillance aérienne qui montrent la présence croissante des appareils aériens et leur rôle dans le retour des migrants en Libye. D'autre part, des informations provenant d'organisations non gouvernementales et de groupes d'activistes (posts sur X, transcription de témoignages, etc.).

Le résultat est pour le moins foisonnant, je dois l'admettre ! Cela a donné lieu à de nombreux échanges avec le public de l'exposition, une mise en partage qui nous permet de nous interroger sur nos pratiques de recherche.

“ Ici les technologies de surveillance sont utilisées à contre-courant (...) pour produire de la connaissance accessible par l'expérience ”

Giovanna Reder

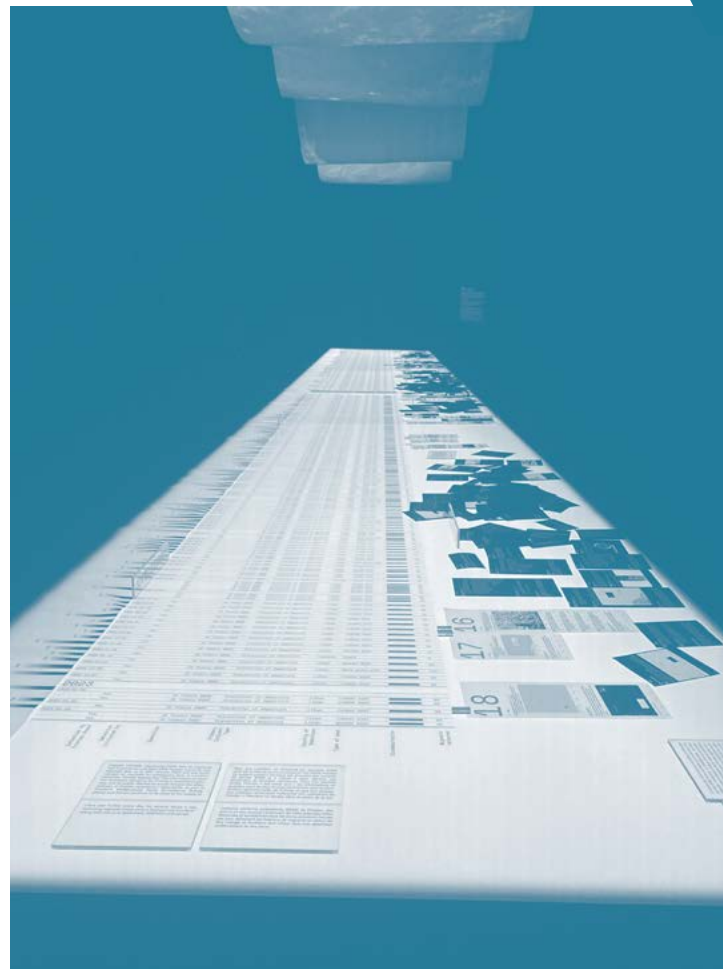
Finalement, qu'est-ce qu'une ONG et un laboratoire tels que Border Forensics et LIMINAL viennent chercher dans une institution culturelle comme le Centquatre, et plus largement, dans le champ de la création artistique ?

Ce n'est pas une question facile... La plupart des membres de ces collectifs vont aussi descendre dans la rue et mener des actions en tant qu'activistes. Alors, on peut en effet se demander ce qu'on peut attendre d'une exposition comme celle-ci. Je dirais qu'elle pourrait répondre à un double besoin. Faire de la recherche c'est quelque chose de lent, qui demande beaucoup de patience, d'heures passées assise devant un écran, à échanger avec des personnes qui sont loin... S'impliquer dans la production d'une exposition, avec la possibilité d'élargir son audience – même sur un malentendu ! – c'est très stimulant. Finalement cela nous permet de prendre du recul sur notre propre pratique, de nous demander comment rendre les choses compréhensibles. Et pas seulement en restant à distance : ici les technologies numériques de surveillance sont utilisées à contre-courant

certes mais pour produire de la connaissance accessible par l'expérience (par des expériences visuelles, littéraires, sonores).

Est-ce qu'il ne s'agit pas aussi d'éprouver la capacité des institutions publiques (et culturelles) à laisser exister des formes de contre-pouvoir ?

En effet... Et une grande partie de nos travaux sont produits avec le soutien de l'Union européenne. Mais l'essentiel, je dirais, c'est avant tout la qualité d'attention qu'un public peut avoir dans le contexte d'une exposition. En fin de compte, les lieux d'exposition sont des lieux précieux pour sortir du flux (de données, d'interactions) et peut-être approcher différemment la culture scientifique – et numérique ! – de notre époque. [Za](#)



Marginalia, Aerial Bordering, vue d'exposition, salle 2, From Sea to Sky, CentQuatre, Paris @ZoéAegerter

« DÉMATÉRIALISER »

“ On a l'impression que la dématérialisation va toujours venir desservir les mêmes types de population. C'est une question de service public avant d'être une question de personnes étrangères ”

Adèle Croisé

chargée de mission Réfugié.es – Migrant.es à la FAS



DÉCRYPTAGE

L'ANEF, machine infernale à fabriquer du non-droit

par yaël benayoun

Pensée pour être le « portail unique » des personnes étrangères présentes en France, l'ANEF promet simplification, modernisation et meilleure proximité du service public avec celles et ceux qui dépendent du Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile (CESEDA). Dix ans après le lancement du projet, associations et préfectures font le constat d'un échec. Malgré des alertes répétées, les dysfonctionnements massifs et structurels de la plateforme perdurent et fabriquent des situations ubuesques de non-droit. Comment en est-on arrivé là ?

Lancée en 2014, l'Administration Numérique des Étrangers en France (***ANEF**) vise une « dématérialisation de "bout-en-bout" » des démarches que doivent réaliser les personnes étrangères vivant ou arrivant sur le territoire français (séjour, accès à la nationalité, asile²). À ce jour, 80 % des procédures sont disponibles sur la plateforme³ et la numérisation des 20 % restants est prévue pour courant 2025. À terme, la plateforme devrait concerner dix millions d'usagères et usagers pour dix mille agentes

et agents du ministère de l'intérieur mais aussi « des affaires étrangères, du travail, de la justice, des associations conventionnées ». La précision, relevée dans une note d'information officielle⁴, a de quoi surprendre. Comment y voir autre chose qu'une volonté du gouvernement de réduire les effectifs consacrés à l'immigration, l'asile et l'intégration des personnes étrangères, et de déléguer une part de ces missions aux associations et à d'autres services de l'État⁵ ?

¹ Sans oublier les personnes de nationalité algérienne qui doivent également passer par l'ANEF, bien que leur séjour soit régi par l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968 – et non par le CESEDA. Pour plus d'information, voir GISTI (2015), *Les droits des Algériennes et des Algériens en France*.

² La Direction Générale des Étrangers en France (DGEF) du ministère de l'intérieur se structure autour de ces trois champs : la Direction de l'IMMigation (DIMM), la Direction de l'Intégration et de l'Accès à la Nationalité (DIAN) et la Direction de l'Asile (DA).

³ L'ensemble des demandes est détaillé sur le site de la préfecture de la Loire : Préfet de la Loire (2024), « [Démarches administratives liées aux étrangers](#) », *Les services de l'État dans la Loire*, note d'information du 27 août 2024.

⁴ Ministère de l'intérieur (2022), « [L'Administration Numérique pour les Étrangers en France](#) ».

⁵ Aujourd'hui, plus de 6 700 ETP du ministère de l'intérieur et de ses opérateurs directs sont dédiés aux missions immigration, asile et intégration : près de 600 ETP à la DGEF (Direction Générale des Étrangers en France – source : ministère de l'intérieur, « [Le ministère – Immigration](#) ») ; 3 967 ETP dans les préfectures (source : sénat [2022], « [Services de l'État et immigration : retrouver sens et efficacité](#) », rapport d'information n° 626) ; 1 028 ETP à l'OFPPA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides – source : gouvernement [2024], « [Projet annuel de performances – Programme 303 : Immigration et asile](#) », budget général) ; 1 196 ETP à l'OFII (Office Français de l'Immigration et d'Intégration – source : ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, « [Opérateur : OFII](#) », *Plateforme des finances publiques, du budget de l'État et de la performance publique [budget.gouv.fr]*).

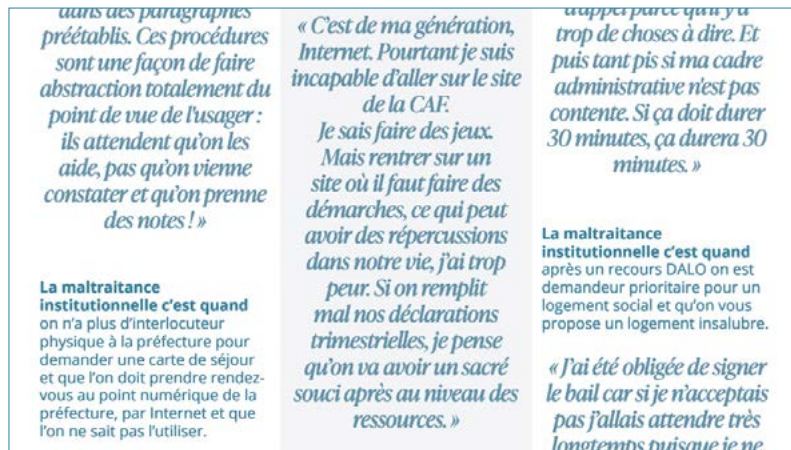
Ce qui ne serait pas sans conséquence sur les parcours d'accès aux droits et leur renouvellement.

Une restriction du périmètre d'action des préfectures

Côté préfectures, la numérisation des démarches doit permettre un recentrement des activités sur le travail d'instruction. La médiation administrative et l'accompagnement à la constitution du dossier sortent des prérogatives des agentes et agents, qui ne sont plus présents à l'accueil pour répondre aux doutes et inquiétudes des publics⁶. Cela révèle une compréhension particulièrement restrictive du travail administratif : sa dimension sociale, pourtant nécessaire à la qualification des demandes, est pour ainsi dire niée⁷. Présentée comme « un outil moderne » à « l'interface intuitive et ergonomique⁸ », l'ANEF fige cette transformation du métier sans que ses conséquences pour les publics ne soient anticipées.

« La dématérialisation a eu pour conséquence de « fermer les portes » des services préfectoraux aux personnes étrangères⁹ »

Fédération des acteurs de la solidarité (2024)



© ATD Quart-Monde_Rapport Stop à la maltraitance institutionnelle (2024)

La dynamique n'est pas nouvelle. Dès 2014, la sociologue Mathilde Pette a montré comment les associations étaient amenées à se positionner malgré elles comme « les nouveaux guichets de l'immigration¹⁰ ». Les militantes et militants se retrouvent à faire tampon entre les personnes étrangères présentes sur le territoire d'une part, et d'autre part, des représentants de l'État qui deviennent progressivement inaccessibles aux populations migrantes. En restreignant *by design* le périmètre d'action des préfectures, l'ANEF entérine ces reports de charge sans contrepartie réelle pour les structures qui prennent le relai sur l'accueil et l'accompagnement socio-administratif de ces populations. Cet accueil est

pourtant un nœud central de l'accès au droit commun. Rares sont les personnes qui connaissent – et ont les codes linguistiques, sociaux, culturels et administratifs pour comprendre – la lourdeur des démarches qu'il leur incombe de réaliser en arrivant sur le territoire français. Et cela, sans compter la dureté des parcours migratoires et les troubles post-traumatiques qu'ils peuvent entraîner.

Loin de simplifier les relations avec l'administration française, la généralisation du déploiement de l'ANEF en 2021 contribue à sa complexification. Fin 2024, la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) et la Défenseure des droits publient coup sur coup deux rapports à charge contre la plateforme¹¹. Tous deux font état des très nombreuses

remontées et réclamations (plusieurs dizaines de milliers¹²) reçues ces trois à cinq dernières années.

Droits dans le mur

« Lunaire » : Benoît Rey, juriste au pôle Droits fondamentaux des étrangers pour la Défenseure des droits, n'a pas d'autres mots pour qualifier la situation.

⁶ On retrouve la même logique dans des administrations comme la CNAV. Voir *infra*, l'entretien avec Sofia Saïah, pp. 42.

⁷ Ce phénomène a déjà été identifié par le sociologue Jean-Marc Weller en 2003. Voir Jean-Marc Weller (2003), « Le travail administratif, le droit et le principe de proximité », *L'Année sociologique*, vol. 53, p. 431-458.

⁸ Ministère de l'intérieur (2022), *op. cit.*

⁹ FAS (2024), « Personnes étrangères : accès aux droits entravé, insertion empêchée », rapport, p. 7.

¹⁰ Mathilde Pette (2014), « Associations : les nouveaux guichets de l'immigration ? Du travail militant en préfecture », *Sociologie*, n° 4, vol. 5, pp. 405-422. Une actualisation de ce travail a été faite en 2023 : Mathilde Pette (2023), « (Tout) contre la préfecture : associations et militants de la cause des étrangers aux prises avec l'État », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 39, n° 4.

¹¹ FAS (2024), *op. cit.* ; Défenseur des droits (2024), « L'Administration numérique pour les étrangers en France (ANEF) : une dématérialisation à l'origine d'atteintes massives aux droits des usagers », rapport.

¹² En 2022, c'est le premier motif de saisine du Défenseur des droits. Défenseur des droits (2024), *op. cit.*, p. 9.

La bienveillance institutionnelle	Quand ta mairie met en place des permanences d'aide aux démarches numériques
	Quand tu es demandeur.euse de logement social et que le logement qu'on te propose répond à tes critères
	Lorsque le.la guichetier.ère de ta CAF te reçoit dans un espace aménagé pour garantir la confidentialité
	Quand tu as le droit d'avoir un.e accompagnateur.ice pour ton rendez-vous chez l'assistant.e sociale
	Lorsqu'on t'écoute et qu'on t'accompagne dans tes choix d'orientation scolaire
La maltraitance institutionnelle c'est...	Quand le CROUS perd ton dossier et que tu ne reçois pas ta bourse pendant plus de 3 mois
	Lorsque ta tutelle ou ta curatelle n'a pas de disponibilités pour les mois prochains malgré ton urgence
	Lorsque tu es élève en Réseau d'Education Prioritaire (REP) et que ta classe est surchargée en raison du manque de professeur.e
	Quand la seule ligne de bus qui passe à côté de chez toi ferme et que tu te retrouves sans moyens de te déplacer vers la ville la plus proche
	Lorsque ton logement social est insalubre et que tu n'as pas la possibilité de déménager
	Quand tu n'es pas parti.e en vacances avec ta famille depuis plus d'1 an
	Lorsque le quartier défavorisé où tu habites manque de services publics
	Quand tu ne parles pas bien français et qu'on refuse que tu sois accompagn.e pour ton rendez-vous à la préfecture
	Quand tu dois attendre plusieurs mois avant ton opération car tu n'as pas les moyens d'aller en clinique privée
	Quand ton enfant est placé pour le « protéger » des conséquences de la pauvreté de sa famille, sans maltraitances avérées
La violence systémique c'est...	Quand les personnels hospitaliers doivent exercer leur métier avec de moins en moins de moyens, jusqu'à mettre la vie de personnes en danger
	Lorsqu'un.e conseiller.ère France Travail accompagne en moyenne 350 à 400 personnes au chômage
	Quand la réforme du RSA conditionne l'allocation à 15 à 20h d'activité
	Lorsque certains services dématérialisés ne permettent plus d'obtenir des rendez-vous en présentiel
	Lorsque les professionnel.le.s des institutions sont maltraité.e.s par leur hiérarchie
Lorsque le loyer moyen des HLM a augmenté de 40 % en 20 ans	
Quand un retard de loyer peut entraîner ton expulsion sèche et des amendes	
Quand 18 % de Français.e.s n'ont pas recours aux aides par peur des conséquences négatives	

© ATD Quart Monde

Dès 2018, des « *difficultés majeures*¹³ » sont relevées sur les premiers développements conduits dans le domaine de l'asile. Les problèmes techniques s'accumulent au gré de l'ouverture et de l'intégration des différentes démarches dans la plateforme, sans que son déploiement ne soit remis en cause par le ministère de l'intérieur. Malgré les interpellations de la DINUM (Direction Interministérielle du Numérique)¹⁴ et de la Défenseure des droits¹⁵, le recours à l'ANEF est rendu obligatoire par décret en mars 2021. Deux mois plus tard, cinq organisations engagées dans la défense du droit des personnes étrangères¹⁶ saisissent le Conseil d'État. Le contentieux aboutit en juin 2022 à l'annulation partielle du décret.

Le ministère de l'intérieur doit mettre en place des « *solutions de substitution* » pour les personnes se trouvant dans l'impossibilité de réaliser leurs démarches sur l'ANEF. « *C'est une victoire pour nos organisations : un grand nombre de procédures dématérialisées imposées depuis plusieurs années par les préfectures aux personnes étrangères sont illégales du fait qu'elles sont obligatoires* », résume la Cimade¹⁷.

“ On a l'impression que la dématérialisation va toujours venir desservir les mêmes types de population. C'est une question de service public avant d'être une question de personnes étrangères ”

Adèle Croisé

chargée de mission Réfugié.es – Migrant.es à la FAS

Deux ans plus tard, cette « victoire » a un goût amer. La plateforme présente encore des dysfonctionnements massifs : impossibilité de réaliser plusieurs démarches de manière concomitante, de rectifier une demande, de conserver son historique personnel des échanges et actions réalisées sur la plateforme, ou encore de verser l'intégralité des pièces justificatives sans atteindre la limite de taille imposée par la plateforme. La Cour des comptes souligne également la mauvaise interopérabilité entre les bases de données de l'ANEF et celles de l'AGDREF¹⁸, ce qui entraîne un doublonnage asymétrique des profils et des canaux¹⁹. Autant de problèmes purement techniques qui limitent la possibilité même de finaliser ses demandes.

Plus grave encore, certaines situations ont été « oubliées » dans les développements. C'est le cas des enfants de personnes ***Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI)** devenus majeurs. En l'état actuel de la plateforme, la seule possibilité pour un jeune majeur d'obtenir un titre de séjour est de passer par le Tribunal administratif et de demander au juge des référés d'ordonner en urgence une mesure utile à la sauvegarde de ses droits. Des associations intervenant auprès de femmes victimes de violences²⁰ ont également

¹³ Voir Cour des comptes (2020), « La conduite des grands projets numériques de l'État », rapport, p. 52.

¹⁴ DINUM (2019), « Avis sur le programme "ANEF" ».

¹⁵ Défenseur des droits (2020), « Décision 2020-142 du 10 juillet 2020 relative aux difficultés résultant de procédures dématérialisées par des personnes étrangères pour déposer leur demande d'admission au séjour ».

¹⁶ Le Gisti, la Cimade, la Ligue des droits de l'Homme, le Secours Catholique et le Syndicat des Avocats de France.

¹⁷ La Cimade (2022), « Le conseil d'État sanctionne la dématérialisation illégale des demandes de titre de séjour », communiqué commun.

¹⁸ Système d'information antérieur à l'ANEF. Il est destiné à disparaître en 2025, lorsque l'ensemble des démarches administratives liées à l'immigration seront numérisées.

¹⁹ Cour des Comptes (2023), « La capacité d'action des préfets », rapport, p. 49.

interpellé les services de la Direction Générale des Étrangers en France (DGEF) sur divers manquements de la plateforme. Ont notamment été dénoncées la facilité avec laquelle les auteurs de violences pouvaient prendre contrôle d'un compte ANEF dans le but de nuire et la difficulté pour la personne victime d'en reprendre possession, ainsi que l'absence de motifs relatifs aux violences de genre dans les formulaires²¹.

Ensuite, les ***Attestations de Prolongation d'Instruction (API)**, délivrées par la plateforme en lieu et place des « ***récipissés** de demande de titre de séjour » autrefois remis par la préfecture, ne sont pas reconnues par la plupart des administrations (dont la CAF, la CPAM, et jusqu'à très récemment, France Travail²²), des banques et des bailleurs sociaux. Ce manque de coordination inter-institutions entraîne de nombreuses ruptures de droits indues, pour ne pas dire illégales. Par ailleurs, ces attestations ont bien souvent des durées trop courtes au regard du temps réel d'instruction des dossiers, et les délais de renouvellement sont trop lents pour être opérants.

Enfin, si des « solutions de substitution » existent de manière formelle dans la plupart des préfectures, il est rare que ces procédures soient

effectives. De même, les deux dispositifs d'accompagnement – le Centre de Contact Citoyen (CCC) et les Points d'Accueil Numérique (PAN) – mis en place dans les préfectures se résument à une « *aide au clic* » opérée le plus souvent par des services civiques. Une ironie quand l'on sait que certaines préfectures refusent d'établir des liens avec les espaces France Services au prétexte que « *le droit des étrangers, c'est complexe* ». Autrement dit : trop complexe pour des agentes et agents France Services, ou conseillères et conseillers numériques²³.

Une brique de plus dans les politiques de non-accueil

La liste des dysfonctionnements est telle qu'il est difficile de comprendre comment a été conçu l'outil.

« *Vraisemblablement, ni avec des associations qui représentent les usagers, ni avec des agents en préfecture* », note Benoît Rey, juriste pour la Défenseure des droits. Garance Foglizzo et Adèle Croisé de la FAS sont encore plus directes : « *Cela donne l'impression qu'ils n'ont pas ouvert une seule fois un *CESEDA de leur vie... Il n'y a pas eu un juriste en droit des étrangers qui a mis son nez là-dedans, ni une personne allophone éloignée du numérique, ce n'est pas possible.* » « Ils » ? Les titulaires du marché public – Wavestone, Capgemini et Accenture²⁴ – en charge de la conception, du déploiement et du traitement des tickets de la plateforme.

Ces manquements doivent être replacés dans un contexte répressif plus large. Les rapports de la FAS et de la Défenseure

des droits sur l'ANEF sortent au même moment que deux autres rapports : le livre noir inter-associatif « L'Asile en terre

²⁰ Notamment, la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF), la Cimade, la Fédération nationale des CIDFF, les Femmes de la Terre, la Ligue des Femmes Irlandaises pour la Démocratie et le collectif Actions et Droits des Femmes Exilées et Migrantes (ADFEM). Sur ce sujet, écouter l'épisode « Les femmes en exil » du podcast Exil, d'une voix à l'autre (2023).

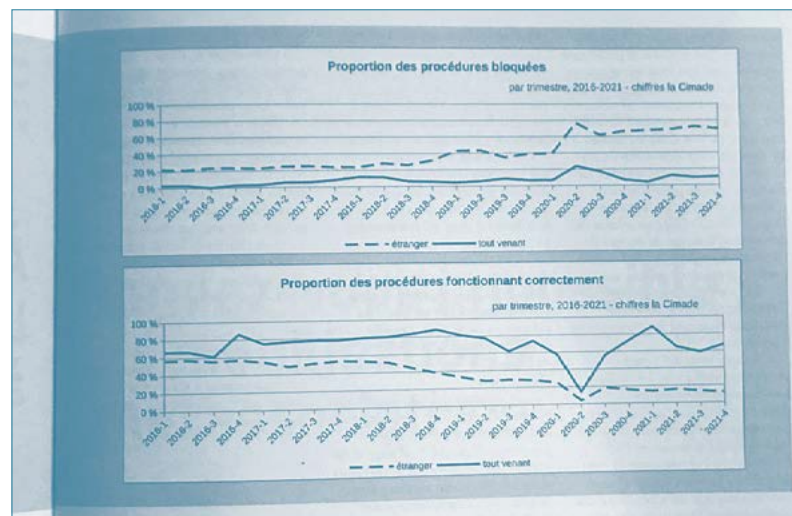
²¹ Concernant les droits des personnes LGBTQIA+, écouter [l'intervention de l'ARDHIS](#) (Association pour la Reconnaissance des Droits des personnes Homosexuelles et trans à l'Immigration et au Séjour) lors de la seconde table-ronde organisée le 25 juillet 2024 à La Bulle (Paris) à l'occasion de la présentation du Livre noir sur les pratiques abusives et illégales en Île-de-France : « L'asile en terre hostile ».

²² Benoît Rey précise : « *Le code de la sécurité sociale n'a pas encore été mis à jour, mais les caisses nationales ont quand même pris des instructions. Cela dit, celles-ci sont restrictives et inégalement appliquées. Pour France-travail, il y a des problèmes d'application mais les textes ont été pris dès mars 2021, en même temps que l'inscription de l'ANEF dans le CESEDA.* »

²³ Témoignage d'un agent à la double casquette Maison France Services et Conseiller numérique, rattaché au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) d'une commune de Seine-Saint-Denis.

²⁴ L'avis d'attribution du marché du 18 juin 2020 est disponible au lien suivant : marches-publics.com/appele-offre/ile-de-france/paris/paris/1335486. Un nouvel appel d'offres (d'une valeur maximale de 123 666 668 €) a été publié le 8 novembre 2024 ; les attributions ne sont pas encore publiques. En ligne : francemarches.com/appele-offre/13joue006831732024-2024-administration-numerique-pour.


© Samuel Bizien Filippi (2022), « À guichets fermés : les étrangers mis à distance des préfectures », Plein droit, n° 134, p. 19.



hostile », qui met en évidence la manière dont les pratiques abusives et illégales ayant cours auprès des personnes demandeuses d'asile en Île-de-France font système²⁵, et le rapport « STOP à la maltraitance institutionnelle » d'ATD Quart Monde qui pointe la violence et les oppressions que provoquent les mécanismes institutionnels, ainsi que leurs conséquences sur les personnes concernées – au rang desquelles les personnes étrangères – et le maintien des situations de pauvreté.

Si l'objectif était la préservation des droits des personnes, les choix de conception auraient été différents : par exemple, le renouvellement des documents provisoires aurait pu être automatique par défaut, d'autant que celui-ci est de droit²⁶. « *Il y a une façon de raisonner qui fait que l'on perd le sens du service public, déplore Benoît Rey. Le plus important, c'est d'éviter la fraude et le maintien en situation régulière des "indésirables". On préfère risquer des ruptures de droits plutôt que de se retrouver avec une personne qui aurait un document qu'elle n'aurait pas dû pouvoir conserver.* »

Dans ce contexte, l'édition 2023 des « Chiffres-clés de l'immigration » publiée par le ministère de l'intérieur

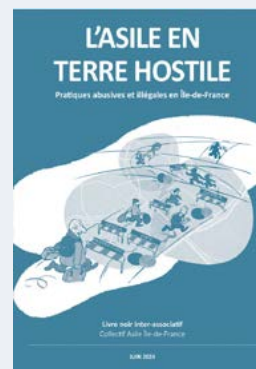
a de quoi surprendre. Que signifie se féliciter du nombre de personnes en situation irrégulière qui ont quitté le territoire²⁷ quand l'on voit la masse de personnes qui se retrouvent privées de leurs droits en raison de dysfonctionnements techniques et organisationnels ? Comment ne pas voir ces politiques de dématérialisation comme s'apparentant à des politiques de non-accueil ? 

²⁵ Collectif Asile Île-de-France (2024), « L'Asile en terre hostile : Pratiques abusives et illégales en Île-de-France », livre noir inter-associatif, p. 4.

²⁶ Aucun texte ne permet de refuser le renouvellement de documents provisoires sans décision de refus motivée.

²⁷ Ministère de l'intérieur (2024), « Les chiffres-clés de l'immigration 2023 », n° 5, p. 11 : « soit un niveau en augmentation [+16,9 % par rapport à 2022] mais qui reste cependant inférieur à celui de 2019. »

RESSOURCES





© Sofia Saïah

TROIS QUESTIONS À...

Sofia Saïah : « La retraite est une question d'accès au droit »

Propos recueillis par Claire Richard

Sociologue au laboratoire IDHES (université Paris Nanterre), Sofia Saïah rédige une thèse sur le rôle des associations dans l'accès aux droits à la retraite, à partir d'enquêtes de terrain, d'entretiens et de recherches dans les archives d'un des syndicats de la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) Île-de-France.

Discussion ouverte sur l'accès des personnes immigrées aux droits à la retraite.



© Sébastien Bertholet

La dématérialisation a-t-elle eu des conséquences sur l'accès au droit à la retraite, en particulier pour les personnes ayant connu des trajectoires d'immigration ?

Comme on parle peu de la vieillesse en général, on s'intéresse peu à la retraite. Quand on en parle, c'est uniquement sous l'angle des réformes. Or c'est aussi un enjeu d'accès au droit.

« Comme la plupart des personnes immigrées ont des parcours qui rendent difficile la lisibilité de leur carrière pour l'administration, elles ont un relevé de carrière assez dense et complexe. Et comme elles maîtrisent très peu internet, l'ordinateur, la lecture, le français, ainsi que les subtilités du droit retraite, elles se sont retrouvées désemparées »

Sofia Saïah
sociologue

Pour comprendre les difficultés d'accès rencontrées par certaines personnes, il faut savoir que ce droit se calcule à partir d'un document appelé le « relevé de carrière ». Celui-ci indique votre nombre de trimestres validés par l'administration, calculé à partir de tous les emplois que vous avez occupés dans votre vie. Avec l'évolution des formes d'emploi (CDD, intérim, etc.), mais aussi le chômage, les relevés de carrière se sont transformés : si on n'a pas eu une carrière linéaire, il faut les vérifier et parfois justifier à la Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse (CNAV) les périodes « lacunaires », pour lesquelles elle n'a pas d'informations. En cas d'erreur, les recours peuvent être très longs. Or la retraite, c'est le seul revenu de beaucoup de gens : il y a donc là un enjeu abyssal.

Généralement, les publics migrants ont connu différentes formes d'emploi, leurs relevés de carrière sont donc souvent denses et complexes. Leurs dossiers peuvent aussi comporter des erreurs administratives : en arrivant

en France, ces personnes reçoivent un numéro de Sécurité Sociale provisoire, ce qui peut générer des doublons avec d'autres dossiers. Les problèmes d'homonymie sont aussi fréquents : certains relevés de carrière se trouvent alors jumelés. Sans compter la question des retraites à l'étranger : la France a des conventions avec certains pays pour récupérer les droits retraite des personnes ayant déjà travaillé dans leur pays d'origine, mais pas avec tous.

Avant la dématérialisation, n'importe quelle personne pouvait se rendre dans une agence retraite, expliquer son problème, obtenir un rendez-vous et voir son dossier traité par une ou un agent professionnel et compétent. Mais en 2017, la CNAV Île-de-France a choisi de fermer tous ses guichets d'accueil spontané (SSI) pour limiter les flux et traiter plus de dossiers. Pour compenser cette fermeture, l'organisme a créé des outils numériques : un *chatbot*, des tutoriels sur YouTube pour apprendre à demander sa retraite en ligne... Des outils qui n'étaient pas du tout utilisables pour toute une catégorie d'assurées et d'assurés. Comme la plupart des personnes immigrées avaient des trajectoires professionnelles compliquées qui rendent

difficile la lisibilité de leur carrière pour l'administration, elles avaient un relevé de carrière dense et complexe. Celles qui maîtrisent très peu internet, l'ordinateur, la lecture, le français et les subtilités du droit retraite, se sont retrouvées désemparées.

Pourtant, dans les documents internes à la CNAV, ces personnes – comme celles qui connaissent des difficultés avec l'écriture, des situations précaires, qui sont en situation d'invalidité... – sont considérées comme des « *publics fragiles* » et devraient donc avoir des rendez-vous. Mais dans les faits, ce n'est pas ce qu'on observe. Jusqu'en 2021, il fallait prendre rendez-vous par téléphone avec un numéro payant, et les chiffres montrent qu'il y a eu très peu de rendez-vous, même jusqu'à aujourd'hui.

On parle de personnes un peu âgées, dont la socialisation administrative est passée par de l'accueil et du contact physique au moment d'avoir des enfants, un arrêt de travail ou une période de chômage... Mais à la retraite, il n'y a plus personne. Toutes ces personnes se sont donc tournées vers des associations qui, de leur côté, ont dû se spécialiser dans le droit retraite.

Quel est le rôle de ces associations dans l'accès au droit retraite aujourd'hui ?

À partir de 2018, le flux s'est intensifié et les associations ont commencé à se demander si elles étaient devenues des « succursales » de la CNAV. C'est un peu comme s'il y avait trois classes d'assurés de la CNAV : ceux qui ont eu une carrière linéaire avec un relevé de carrière assez simple et qui n'ont qu'à cliquer sur « valider » ; ceux pour qui c'est un peu plus compliqué mais qui ont les compétences nécessaires pour faire cette demande en ligne ou passer par un service payant (parce qu'elles ont les ressources nécessaires) ; et les autres, la « troisième classe d'usagers », pour reprendre un concept de la sociologue Dominique Memmi¹. Ce sont elles et eux qu'on retrouve dans les associations, suivis par des bénévoles, non professionnels mais compétents, et parfois des assistantes sociales. Concrètement, sur mes terrains d'observation, j'ai vu quasiment exclusivement des personnes racisées dans les permanences des associations.

En 2023, les associations, débordées par le nombre de dossiers, ont monté le collectif Retraite Île-de-France pour protester contre

la CNAV, avec des envois de lettres à l'organisme, des manifestations... La CNAV refuse de financer les associations². Pourtant, elle leur propose des formations sur le droit retraite. Pour moi, il s'agit d'une sous-traitance qui ne dit pas son nom.

“ *La dématérialisation, telle qu'elle est conçue, a des effets discriminatoires* ”

Sofia Saïah

Peut-on dire que la dématérialisation des démarches administratives génère de nouvelles discriminations pour les personnes immigrées âgées ayant travaillé en France ?


Ces situations sont liées à des problèmes administratifs. Elles produisent une difficulté d'accès mais on ne peut pas dire qu'elle soit délibérée,

¹ Voir par exemple Dominique Memmi (2018), « [Le retour de la 3e classe ? Comment déclasser sans larmes dans le service public](#) », *La Vie des Idées*.

² D'ailleurs, toutes ne le veulent pas : ce serait normaliser le fait qu'elles fassent le travail de la CNAV.

il est donc difficile de parler de discrimination. Pour moi, cela tient plutôt au fait que les personnes qui ont pensé cette dématérialisation sont enfermées dans une espèce d'ethnocentrisme de classe, si bien, qu'elles n'ont même pas imaginé que leur dispositif pouvait ne pas marcher. On peut donc tout de même dire que la dématérialisation, telle qu'elle est conçue, a des effets discriminatoires.

Il y a un autre enjeu essentiel de la retraite pour les publics migrants : l'ASPA, Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées, appelée aussi « minimum vieillesse ». Pour le toucher, il faut remplir des dossiers compliqués et les délais de traitement sont très longs. On sait que les personnes qui demandent l'ASPA sont généralement des personnes racisées avec un parcours migratoire complexe, qui ont fini leur carrière en France et veulent désormais rentrer au pays. Jusqu'à récemment, il fallait résider six mois par an en France pour obtenir l'ASPA. En 2024, un décret a fait passer cette durée à neuf mois et la CNAV fait des contrôles réguliers. Certains renoncent donc au minimum vieillesse, pour pouvoir passer du temps au pays. Ici aussi, c'est un dispositif de fermeture d'accès au droit : on restreint

de plus en plus le nombre de personnes qui y ont accès, sur la base de variables qui ne sont pas neutres, et traduisent une certaine politique. Mais quand on est vieux, précaire et isolé et qu'on vous a appris toute votre vie à vous taire... on ne se plaint pas. Et ces personnes restent dans l'ombre. 

RESSOURCES

COLLECTIF
RETRAITE

ÎLE-DE-FRANCE

Collectif Retraite IDF

Ce collectif de huit associations en Île-de-France vise à dénoncer les difficultés d'accès à la retraite des plus précaires et à obtenir « un service public accessible, humain et la réouverture des guichets ». Le collectif a publié une tribune intitulée « Retraite : le rendez-vous manqué de la CNAV Île-de-France » (disponible en ligne) et anime un compte X : @Col_RetraiteIDF (moins actif depuis 2023).

« Des chibanis vivent un parcours du combattant pour toucher leur maigre retraite », Faïza Zerouala, *Mediapart*, 12 avril 2023.

Dans cet article, la journaliste de *Mediapart* donne la parole à plusieurs travailleurs immigrés confrontés à la difficulté de percevoir leur retraite, à cause d'erreurs figurant dans leurs dossiers ou de la « complexité » de ceux-ci.



POUR ALLER PLUS LOIN

mediapart.fr/journal/economie-et-social/120423/des-chibanis-vivent-un-parcours-du-combattant-pour-toucher-leur-maigre-retraite.



© Nathalie Bardou / Hans Lucas

ÉCLAIRAGE

Premières de cordée : les associations face à la dématérialisation du droit au séjour

par anne-charlotte oriol

Aux côtés des personnes exilées, les associations sont souvent en première ligne pour répondre aux problèmes posés par la dématérialisation. Elles accompagnent les personnes dans leurs démarches, les soutiennent matériellement en cas de ruptures de droits. Dans un registre relevant plus du plaidoyer, les associations travaillent également à rendre visibles les atteintes aux droits et les difficultés subies par les populations exilées, et défendent un accueil plus humain.

De quoi parle-t-on, et qui est concerné ?

La dématérialisation affecte les personnes étrangères inscrites dans le droit commun, avec des difficultés qui s'entrecroisent : précarité, moindre maîtrise du numérique – et moindre équipement – ou encore difficultés avec la langue française. Mais les personnes étrangères ont aussi des démarches spécifiques à réaliser : demande – puis renouvellement – de titre de séjour, demande de protection internationale, demande de naturalisation...

Parmi les personnes étrangères, certains groupes sont particulièrement vulnérabilisés du fait de leur âge (comme les ***mineurs non accompagnés [MNA]** ou les ***chibanis**¹) ou de leur genre. Selon le collectif interassociatif ADFEM (Action et Droits des Femmes Exilées et Migrantes), les femmes exilées, et plus largement les minorités de genre, peuvent subir une « double violence » : à la violence de l'administration française qu'elles subissent parce qu'elles sont étrangères, s'ajoutent les violences qu'elles peuvent subir en tant que femmes – dans leur pays d'origine, pendant leur exil ou en France².

Enfin, le durcissement des conditions d'accès au séjour³ se trouve renforcé par les contraintes organisationnelles des services préfectoraux⁴ et la dématérialisation, parachevée par la mise en place de l'ANEF⁵. Cela a pour conséquence de mettre en difficulté notable (rupture de droits, perte d'emploi, perte de logement) des personnes qui étaient jusque-là en situation régulière, parfois depuis de nombreuses années. C'est ce que souligne le récent rapport de la Défenseure des Droits⁶. À cela s'ajoute le sujet de plus en plus préoccupant des étudiantes et étudiants, notamment quand elles et ils changent de statut en entrant dans le

¹ Voir *supra* l'entretien avec la chercheuse Sofia Saïah, p. 42.

² Voir *supra* l'article de yaël benayoun « L'ANEF, machine infernale à fabriquer du non-droit », p. 37.

³ Voir, par exemple, [le décryptage de la loi asile et immigration du 26 janvier 2024](#) de La Cimade.

⁴ Voir, à ce propos, le rapport de la Cour des comptes paru en 2022 : « [Les effectifs de l'administration territoriale de l'Etat](#) ».

⁵ Voir *supra* l'article de yaël benayoun cité précédemment, p. 37.

⁶ En ligne : [defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/2024-12/ddd_rapport_ANEF_20241127.pdf](#) (p. 9).

monde professionnel, ce dont témoigne Gloria Menayame Makiese dans ce numéro⁷.

Accompagner les personnes confrontées à des démarches pas si simplifiées

Ain pour tous, Tous pour Ain est l'une des nombreuses associations qui accompagnent les personnes exilées pour faire valoir leurs droits et trouver leur place dans la société française. La double spécificité de cette jeune structure est, d'une part, d'avoir été fondée par un jeune homme arrivé en France en tant que MNA et, d'autre part, de se situer en zone rurale, dans le département de l'Ain (Auvergne-Rhône-Alpes) où de nombreuses personnes exilées sont établies, du fait, notamment, de la proximité avec Lyon.

Yaya Bah a fondé cette association en 2023 ; il est par ailleurs membre d'un collectif de défense des droits des mineurs non accompagnés. Le jeune homme a connu de nombreuses difficultés administratives avant d'être régularisé grâce à la mobilisation de Patricia Hyvernat, boulangère et cofondatrice du collectif Patronnes Solidaires⁸. Il a décidé de créer son association pour :

entourer les jeunes nouveaux arrivants ou les personnes isolées dans le département, leur permettre de rencontrer les personnes locales qui sont dans le département, pour leur permettre de mieux s'intégrer dans la société française et, surtout, les accompagner dans leurs démarches parce que dans les structures d'accueil, il n'y a pas assez de travailleurs sociaux.

Comme les autres associations du territoire (dont Aide Solidarité envers les Demandeurs d'asile de l'Ain [ASDA]), il constate que la dématérialisation pose des difficultés à toutes les personnes étrangères qui sollicitent son association, quel que soit leur statut (MNA, demandeur d'asile...). Yaya Bah souligne tout de même : « *Au moins, dans l'Ain, on peut prendre rendez-vous pour avoir un accompagnement numérique avec la préfecture si on n'arrive vraiment pas avec le site. Et là, tu as une personne*

en face de toi et ils t'aident à faire la démarche. » Et le jeune homme de conclure : « *Ce serait bien si toutes les préfectures prenaient exemple sur ce qui est fait ici.* »

Visibiliser les problèmes et faire bouger les lignes

Malheureusement, sur de nombreux territoires – et c'est un constat que nous faisons dans la plupart des NEC locaux que nous suivons – la dématérialisation tend à s'imposer comme unique modalité de contact avec l'administration.

C'est en tout cas ce que dénoncent de nombreuses associations d'aide aux personnes exilées. En s'appuyant sur leur expérience de terrain et leur expertise, ces associations mènent depuis plusieurs années un travail de visibilisation des problématiques engendrées par la dématérialisation du droit au séjour d'une part et un travail de plaidoyer pour que soient respectés les droits fondamentaux des personnes exilées d'autre part. La Cimade a été l'une des premières organisations à tirer la sonnette d'alarme en 2016 via une campagne de *testing* et de plaidoyer, « À guichets fermés⁹ », qui dénonçait la façon dont la dématérialisation

des prises de rendez-vous en préfecture mettait les personnes étrangères à distance du service public.

L'association Femmes de la Terre¹⁰, située dans le 19^e arrondissement de Paris, a pour activité principale l'accompagnement juridique des femmes et des jeunes (moins de 25 ans) qui rencontrent des difficultés administratives ou juridiques liées à l'asile, à l'entrée et au séjour en France. L'association est particulièrement engagée dans la lutte contre toutes les formes de violences subies par les femmes exilées – violences conjugales, familiales ou institutionnelles.

Pour l'équipe juridique de l'association, rendre visible ce que le numérique fait aux personnes les plus vulnérables contribue :

⁷ Voir *supra* l'article de christelle gilabert, « Paroles exilées : vivre sur le fil du numérique », p. 20.

⁸ L'association Patronnes Solidaires a pour objet de porter, soutenir, mettre en place toute action visant à maintenir un apprenti, travailleur, employé migrant sur son poste, en France. Pour plus d'informations : patronnes-solidaires.org.

⁹ En ligne : aguichetsfermes.lacimade.org.

¹⁰ En ligne : femmesdelaterre.org.

à construire un contre-discours au discours omniprésent, et pour partie faux, dans les administrations publiques, qui avance que la dématérialisation est une simplification et permet de faciliter l'accès au service public. Par ailleurs, il est important de montrer que la dématérialisation n'est pas adaptée à un public vulnérable et qu'il y a énormément de barrières à l'entrée à la dématérialisation et notamment d'autant plus pour un public étranger où il y a la barrière de la langue et de l'accès au numérique.

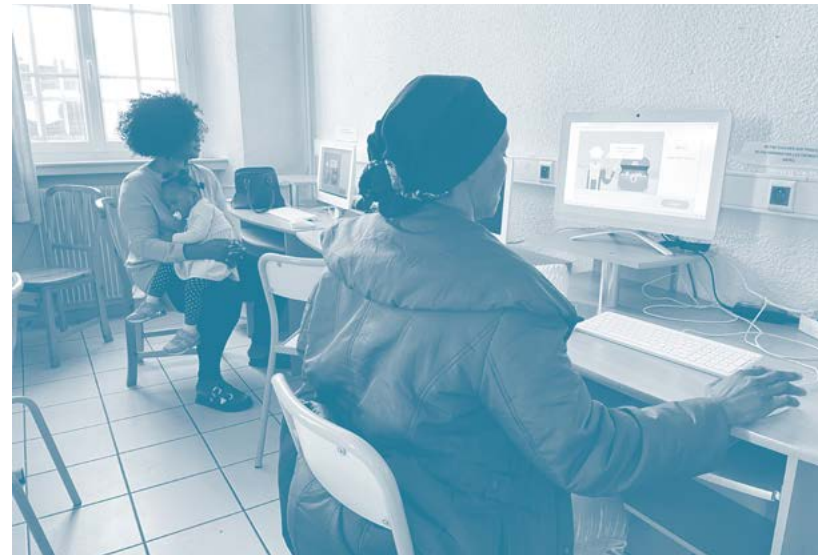
Sur le terrain, si le contentieux a permis quelques victoires judiciaires symboliques, sur des dossiers individuels ou sur des décisions plus larges comme celle du Conseil d'État mentionnée précédemment, il est aussi le symbole d'une situation qui tend à se détériorer pour les personnes

étrangères – et les structures qui les accompagnent. Les associations, à l'instar de l'Association des Femmes de la Terre, soulignent en effet les risques que fait courir la juridicisation croissante pour le simple accès au service public du droit au séjour. Non seulement ce recours au droit requiert des compétences juridiques, des moyens humains et financiers pour porter les démarches, mais plus généralement il nécessite de la disponibilité et du temps... Autant de ressources dont ne disposent pas toutes les associations. Quant aux personnes qui ne sont pas accompagnées par des associations, elles se retrouvent d'autant plus éloignées du droit.

Et la médiation numérique dans tout ça ?

Les médiatrices et médiateurs numériques sont également très sollicités par les personnes étrangères en difficulté avec les démarches en ligne.

Bordée par la Méditerranée et voisine de l'Italie, la région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur est depuis longtemps une terre de migrations et une terre d'accueil. Sarah Rietsch, chargée du développement et des relations institutionnelles au Hub du Sud¹¹, souligne



« Participantes à l'action "Le numérique en soutien à l'intégration sociale et culturelle" à Gap » © Florence Reynier

l'engagement des conseillères et conseillers numériques pour accueillir dignement les personnes exilées, en particulier à Marseille et autour de Briançon (territoires particulièrement concernés), mais aussi sur l'ensemble de la région.

À Gap, par exemple, la formatrice indépendante Florence Reynier s'est associée à l'Université du Temps Libre pour proposer une action à destination des femmes dites primo-arrivantes : « Le numérique en soutien à l'intégration sociale et culturelle ». Se déroulant sur

plusieurs mois, cette action a été pensée de manière très collective (associant les structures d'accompagnement comme le CADA, le CPH mais aussi la mission locale ou le CIDFF) et conçue pour s'adapter aux niveaux et aux besoins de chaque participante – tout en leur permettant de venir avec leurs enfants en bas âge, critère indispensable à leur implication dans la durée.

¹¹ Hub régional de la médiation et d'inclusion numérique en région Sud-Paca : hubdusud.fr.

L'engagement des acteurs de la médiation numérique ne doit pas masquer les défis auxquels ils font face, comme le manque de formation sur les enjeux du droit au séjour ou de positionnement (empathie, distance professionnelle...). L'accompagnement des personnes exilées interroge en effet le positionnement même des conseillères et conseillers numériques : pas seulement médiatrices et médiateurs numériques, mais pas tout à fait travailleuses et travailleurs sociaux.

Au-delà des difficultés, l'exemple marseillais tend à souligner l'importance de l'outillage des acteurs de la solidarité locale pour permettre, entre autres, d'orienter les personnes vers les structures les mieux à même de répondre à leurs besoins. À Marseille, cela passe notamment par la cartographie crowdsourcée *QX1 Welcome Map*¹² qui recense les ressources du territoire en valorisant les expériences des personnes arrivant sur le territoire. Sur d'autres territoires, des outils similaires peuvent être mobilisés, comme Watizat, Soliguide ou Réfugiés.info¹³.

Si elles sont encore jeunes et informelles, les initiatives pour améliorer la connaissance des

publics, la compréhension de leurs démarches et l'accompagnement proposé ne manquent pas sur le territoire : accompagnement de demandeurs d'asile à la Maison Numérique d'Aix-en-Provence, permanences consacrées aux femmes exilées à l'ICOM Provence, actions de soutien numérique aux personnes migrantes dans les Hautes-Alpes... L'adversité permet aussi de nouer de précieuses alliances, à l'instar de ces formations *ad hoc* sur le droit des étrangers proposées par un collectif de juristes marseillais à des équipes de médiation numérique. Le Hub du Sud est également sollicité par ses membres pour favoriser des mises en relation et de l'échange de pratiques avec des structures accompagnant les personnes exilées, l'objectif étant de mieux aider ces publics qu'ils n'ont pas forcément l'habitude d'accompagner.

Alors que certains profitent allègrement des difficultés engendrées par la dématérialisation¹⁴, la société civile, par les actions et les alliances qu'elle déploie, démontre au quotidien que la solidarité, loin d'être un délit, est un ferment de cohésion sociale. [7cc](#)

¹² En ligne : axi.org.

¹³ Voir *infra* l'entretien avec l'équipe de Réfugiés.info, p. 51. Watizat (watizat.org) propose des guides d'information pour les personnes exilées dans plusieurs langues et pour plusieurs territoires, et Soliguide (soliguide.fr) rassemble les services, initiatives et ressources d'un territoire pour aider les personnes en difficulté et celles et ceux qui les accompagnent.

¹⁴ Voir *supra* l'article de christelle gilbert, « Paroles exilées : vivre sur le fil du numérique », p. 20.

« ACCUEILLIR »

“ *Les personnes réfugiées font face à un double défi en matière d'accès à l'information : celui de son éparpillement, et, une fois qu'on arrive à y accéder, celui de sa fiabilité et de son accessibilité* ”

Margot Gillette
designer de service public à Réfugiés.info



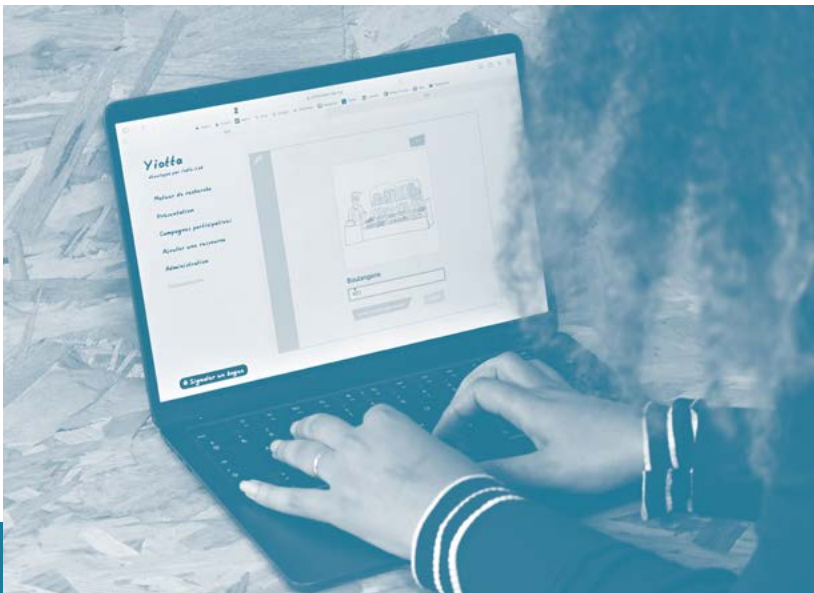
CARTE BLANCHE

Choisir ses outils de médiation avec soin

par fable-Lab

Le numérique ouvre de nombreuses possibilités pour mieux accompagner les personnes avec lesquelles on ne partage pas de langue commune. Il permet d'avoir dans sa poche tout un panel d'outils pour apprendre le français, traduire, animer un atelier, communiquer, orienter. Survient alors le défi principal (dont nous avons l'habitude avec les nouvelles technologies) : faire le tri – et gérer la frustration de ne pas trouver l'outil parfait ! Car face à un tel foisonnement, comment ne pas se perdre dans le choix des outils les plus adaptés à notre public ? La question se pose d'autant plus que « notre public » n'est jamais un groupe de personnes homogènes.

Enora Ferrando pour fable-Lab (Creative Commons BY-SA)



Parmi les personnes allophones, certaines ne sont pas à l'aise avec le numérique. Cela signifie qu'en plus de la gestion de leur vie quotidienne, elles doivent se débrouiller pour communiquer dans une langue qui leur est étrangère (le français) et pour utiliser des outils numériques qui leur sont peu familiers (et souvent imposés). Dans cet article, nous proposons quelques pistes pour choisir avec soin des outils qui n'ajoutent pas les difficultés liées à l'allophonie et à l'éloignement du numérique.

Privilégier des outils numériques faciles d'accès

Installer une application, créer un compte ou se connecter sont autant de barrières qui peuvent empêcher l'utilisation des outils que vous souhaitez partager. Pour y remédier, vous pouvez par exemple choisir des outils web où les contenus sont accessibles sans ouverture de compte obligatoire.

Le site SantéBD¹ l'a bien compris en ouvrant au fil des années leurs contenus à tous les internautes. Aujourd'hui, vous pouvez y télécharger par exemple une BD qui explique en portugais comment faire une autopalpation des seins ou parcourir une banque d'images qui vous aident à identifier les différentes spécialités médicales.



Capture d'écran du site Santé BD
© Santé BD

Vérifier l'intelligibilité des outils proposés.

L'intelligibilité des outils se joue à plusieurs niveaux. Le texte et les images sont évidemment essentiels : le langage en français doit être clair, le vocabulaire simple mais précis, et des images sont indispensables pour aider à la compréhension et rendre l'outil accueillant. Vous pouvez également veiller à ce que le design, au lieu d'empêcher la maniabilité de l'outil pour vos publics, contribue au contraire à la fluidité de son utilisation.

¹ En ligne : santebd.org.



Capture d'écran de l'application J'apprends © Langues Plurielles

C'est par exemple le cas de l'application « J'apprends » de Langues Plurielles², qui s'adresse à des adultes en alphabétisation pour les aider à approfondir les apprentissages vus en cours de français. L'ensemble du parcours est conçu pour être utilisé par des personnes qui apprennent à lire et écrire en même temps qu'elles apprennent le français : il y a peu de texte au début, les boutons sont faciles à repérer et à manipuler, le débit de la voix off est adapté.

S'emparer des outils plurilingues

Proposer des outils dans d'autres langues que le français permet de rendre l'information plus accessible, mais aussi de mettre la personne accompagnée en confiance, tout en reconnaissant ses autres compétences linguistiques.

Il peut bien sûr être difficile de sélectionner des ressources pertinentes et sûres dans des langues qu'on ne maîtrise pas, c'est pourquoi vous pouvez vous appuyer sur des sites de références ou des lieux ressources comme :

- ▶ Orspere-Samdara³, qui donne accès à une plateforme de ressources multilingues sur la santé ;
- ▶ Watizat⁴, qui propose des guides d'informations à destination des personnes exilées au format papier et numérique ;
- ▶ les fonds en langues étrangères des médiathèques, qui peuvent être des livres papiers ou des ressources numériques.

² En ligne : j-apprends.fr/index.html.

³ En ligne : orspere-samdarra.com/ressources/outils.

⁴ En ligne : watizat.org.



Visuels de guides Watizat © Watizat

Trouver des outils conçus avec les personnes concernées

C'est une exigence du design social que d'inclure les personnes concernées dans la création des outils. Choisir des outils qui ont associé des utilisatrices et utilisateurs finaux tout au long du processus de conception permet de s'assurer que ces outils répondent à un besoin identifié, qu'ils sont accessibles et intelligibles.

Vous pouvez aussi, avec les personnes que vous accompagnez, proposer des retours à l'attention des personnes ayant conçu les outils que vous avez utilisés. Ces informations seront précieuses dans l'optique d'une mise à jour de ces outils. C'est aussi une démarche très valorisante pour les personnes que vous accompagnez, car elle les rend actrices de la prise en main de ces outils.

Se détacher des catégories administratives

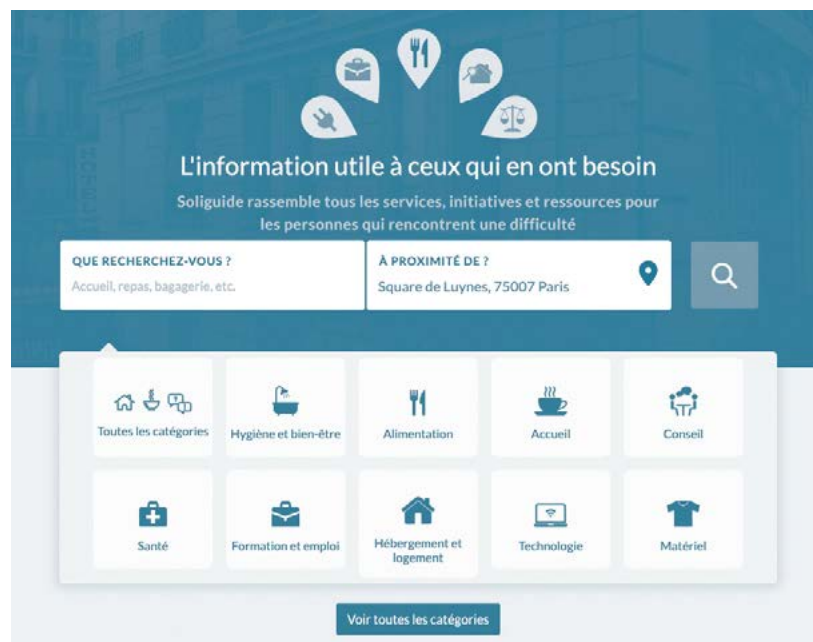
Que ce soit le fruit des contraintes administratives qui pèsent sur les personnes et les structures qui les accompagnent ou du système de financement des outils, l'usage de certaines plateformes ou outils semble réservé à certaines catégories de publics ou ne semble

pas leur être directement destiné. Mais parfois ces outils peuvent très bien être utilisés avec les personnes que vous accompagnez.

Par exemple, Réfugiés.info⁵ propose des aides aux démarches administratives qui ne pourront être mobilisées qu'avec des personnes qui ont le statut juridique de ***réfugiées**. Mais cette plateforme recense aussi des actions ou des ressources utiles pour des personnes ayant d'autres statuts administratifs.

Inversement, Soliguide⁶ est une plateforme en ligne qui s'adresse « *aux personnes en difficulté* ». Elle peut donc être précieuse pour de nombreuses personnes, dont des personnes allophones, même si ce n'est pas explicitement précisé.

Capture d'écran du site Soliguide © Soliguide



Se saisir des opportunités du papier

Proposer des ressources en format papier permet des usages très complémentaires à ceux des outils numériques. Les contraintes techniques sont atténuées car il n'y a besoin ni d'équipement spécifique, ni de connexion internet ; cela facilite également l'utilisation des outils par les personnes en dehors des actions collectives, en particulier si elles manquent d'équipement ou n'ont pas les compétences numériques suffisantes. Les ressources papiers peuvent également être plus adaptables aux besoins de chaque personne : plus le papier est griffonné et annoté, plus cela signifie que l'outil et le contenu sont (ré-)appropriés !

C'est que nous avons voulu proposer chez fable-Lab avec notre collection Sen-Mo : des imagiers papiers pour apprendre du vocabulaire sur un thème particulier. En 2024, nous avons par exemple publié « L'essentiel du numérique⁷ » : l'imagier propose une interprétation concrète et personnelle des 100 mots essentiels du numérique grâce à des illustrations réalisées collectivement.

Considérer l'outil par le prisme de l'éthique

Ce dernier point permet aussi d'ouvrir la réflexion sur l'importance de la protection des données personnelles lorsqu'on utilise des outils numériques avec les personnes exilées. La vulnérabilité de certaines personnes exige de nous une grande prudence dans l'utilisation de certains services numériques.

Un autre critère intéressant pour choisir les outils à utiliser peut être celui de la licence libre. En effet, certaines licences encouragent la participation de chacune et chacun à leur conception et leur amélioration.

⁵ Voir *infra* l'entretien avec l'équipe de Réfugiés.info, p. 55.

⁶ En ligne : soliguide.fr/fr.

⁷ En ligne : fable-lab.com/ressources-papiers-numeriques/imagiers-sen-mo/imagier-l-essentiel-du-numerique.



Imagier « L'essentiel du numérique »
Enora Ferrando pour fable-Lab
(Creative Commons BY-SA)

D'autres licences libres permettent même la réutilisation et l'adaptation des contenus, ce qui offre la possibilité d'ajuster les outils aux besoins de chaque personne.

Conclusion

Ces quelques pistes pour choisir au mieux des outils ne doivent pas nous faire oublier l'évidence : les outils ne resteront qu'un moyen pour mieux accompagner les publics accueillis en fonction de leurs besoins.

Au-delà de l'utilisation d'outils, nous croyons d'abord à la nécessité d'instaurer des relations conviviales. Cela implique de prêter attention à nos postures lorsque nous accueillons des personnes avec lesquelles nous ne partageons pas de langue commune. Nous croyons ainsi à la possibilité de communiquer véritablement et de façon horizontale, même sans maîtrise d'une langue commune.

Ce n'est donc pas par hasard si nous n'avons pas cité d'outils de traduction instantanée. La relation que nous souhaitons créer avec les personnes concernées va bien au-delà d'une correspondance mécanique entre des mots.

RESSOURCES

fable~Lab

fable-Lab est une association experte de la médiation linguistique : nous contribuons à réduire les inégalités liées à une moindre maîtrise de l'expression écrite et orale.

Un de nos axes de travail est la juste appréciation de toutes les langues. Pour cela, nous développons la plateforme Yiotta : un commun numérique dédié à la traduction grand public et qui se veut le reflet du multilinguisme de la société⁸.

⁸ En ligne : bdp.fable-lab.com.

Trouver une fiche d'information

Cherchez parmi nos {890} fiches démarches et dispositifs locaux.

Rechercher par mot-clé

Paris

Thème

Statut

Public visé

Âge

Niveau de français

Traduit en

Toutes les fiches (101)

Démarches (12)

Dispositifs [Paris + 1] (89)

Ressources en ligne (2)

Trier par popularité

PARIS 75

Travail +2

La Fabrique Nomade

Faire une formation et travailler dans les Métiers d'Art

Adapter vos compétences pour continuer à travailler dans la bijo...

Gratuit 10 mois

PARIS 75

Activités et culture +2

Refugee Food

Participer à des ateliers de cuisine

Apprendre à cuisiner, découvrir et partager une culture avec des ateliers

Gratuit 2 heures

PARIS 75

Formation +2

SAWA

Faire une formation pour devenir cuisinier

Formation certifiante au métier de cuisinier de 6 mois avec stage et mise en situation professionne...

Gratuit 6 mois

PARIS 75

Administratif +2

ARDHIS

Avoir un accompagnement social

Aide pour étrangers LGBTQI+ : droits sociaux, logement, santé s...

Gratuit

Formation

Trouver une formation dans le bâtiment

Faire une formation pour travailler dans le tourisme

Proposé par École Gustave

Mise à jour il y a 2 mois

C'est une formation gratuite et rémunérée dans le secteur du bâtiment, pour apprendre le métier de plombier/chauffagiste ou d'électricien ou de couvreur z...

Explorer Mes fiches Écouter Rechercher Moi



MÉDIATIONS CAPACITANTES

Réfugiés.info : un service public d'information numérique inclusif et contributif

par **anne-charlotte oriol**

Conçu comme un service public d'information et opéré par la MedNum pour la Délégation Interministérielle pour l'Accueil et l'Intégration des Réfugiés (DIAIR), Réfugiés.info vise à regrouper les informations administratives nécessaires aux personnes bénéficiaires d'une protection internationale – et plus largement aux personnes exilées.

Alice Mugnier, responsable éditoriale et Margot Gillette, designer de service public, nous en disent plus sur ce projet d'intérêt général.

| Comment et pourquoi est né Réfugiés.info ?

MARGOT GILLETTE : La plateforme a été lancée en 2019, dans le cadre du programme Entrepreneurs d'Intérêt Général (EIG) par la DIAIR.

Les personnes réfugiées font face à un double défi en matière d'accès à l'information : celui de son éparpillement, et, une fois qu'on arrive à y accéder, celui de sa fiabilité et de son accessibilité. Notre objectif était de proposer une information fiable, claire et spécifique, en un mot, adaptée.

ALICE MUGNIER : Rapidement, un modèle collaboratif a été pensé pour assurer la pérennité et la diversité des informations, et permettre à toutes les structures d'un territoire qui accompagnent les personnes réfugiées de se référencer pour se faire connaître des publics et des autres professionnels. Un peu comme un Wikipedia de l'inclusion.



Alice Mugnier

Responsable éditoriale.



Margot Gillette

Designer de service public

Concrètement, que trouve-t-on aujourd'hui sur Réfugiés.info ?

ALICE : Aujourd'hui, Réfugiés.info ce sont deux outils : un site web et une application. Le site web est également disponible en version mobile, laquelle est principalement consultée par des personnes exilées avant qu'elles installent l'appli. Le site a plutôt été pensé pour les personnes et structures accompagnant les personnes réfugiées, et l'appli (refugiés.info/fr#application) pour les personnes exilées directement.

Au cœur du projet, il y a deux types d'informations : les « dispositifs » et les « démarches ».

Les dispositifs sont publiés et mis à jour sur la plateforme par les structures qui les portent. On retrouve des initiatives très locales comme des programmes nationaux mais notre maille c'est plutôt le département. On retrouve beaucoup d'actions de formations mais aussi des informations sur le logement, la mobilité, l'accompagnement psycho-social, la santé, la culture et les loisirs...

MARGOT : Un gros enjeu, c'est vraiment l'autonomisation des bénéficiaires, et ce, quel que soit le point de départ. Certaines personnes vont pouvoir s'inscrire elles-mêmes

à une formation, d'autres pourront lire l'information sur ce que la personne qui les accompagne est en train de faire pour mieux se situer dans leur parcours.

ALICE : L'autre type d'informations que l'on retrouve sur le site, ce sont les démarches. Là, c'est nous qui sommes à la manœuvre, en lien avec les administrations concernées. Au départ, il s'agissait de présenter les démarches administratives liées au statut de réfugié mais, petit à petit, on a été sollicités pour donner un premier niveau d'information sur les démarches de la vie quotidienne : choisir un médecin traitant, ouvrir un contrat de gaz, créer une auto-entreprise, déclarer ses impôts...

Comment avez-vous pensé et conçu l'outil pour qu'il soit vraiment adapté, inclusif et accessible pour les publics exilés ?

MARGOT : On travaille principalement l'accessibilité du site par le design mais aussi par le langage.

Pour concevoir l'appli, on a fait une immersion de plusieurs mois auprès de personnes réfugiées et de travailleurs sociaux pour que l'outil réponde à la diversité des usages numériques.

CHIFFRES CLÉS

Plus de **1 000** fiches disponibles

dont **900+** dispositifs

et **110+** démarches

500 000 visiteurs uniques en 2023

Le nombre d'utilisateurs double chaque année

1 million de visiteurs en 2024

70 % des utilisateurs sont des personnes étrangères (mobile)

30 % des travailleurs sociaux (site)

Des contenus disponibles en **8 langues** (français, anglais, arabe, pachto, persan/dari, russe, tigrinya, ukrainien)

On a rapidement dégagé de cette phase d'immersion plusieurs principes structurants. Le premier, c'est qu'il n'y a pas besoin de créer un compte pour utiliser l'appli ; c'était essentiel pour que les bénéficiaires s'en saisissent. Les ressources sont traduites dans sept langues, et le passage d'une langue à l'autre se fait à chaque page. Comme le but est de faciliter la médiation, cela permet à chacun des interlocuteurs de s'y retrouver plus facilement. La fonction d'écoute aussi a été une des premières fonctionnalités identifiées.

ALICE : Le deuxième axe pour rendre le site accessible est effectivement celui du langage et on le traite aussi de plusieurs manières.

D'abord on fait un travail de simplification dans les contenus publiés en français. Au sein du pôle éditorial, on accompagne les structures dans la rédaction de leur première fiche et on vérifie les fiches selon les principes du langage clair¹. Écrire simplement est loin d'être facile ! On réfléchit actuellement à utiliser l'IA générative pour nous aider à la simplification du langage, même si on gardera toujours une validation humaine des contenus.

Ce travail de simplification se poursuit dans les autres langues utilisées sur la plateforme. La traduction était une nécessité pour Réfugiés.info mais nous veillons, avec nos expertes et experts en traduction, à ce que la simplification du langage soit bien conservée dans le texte final. On prend en compte les différences de cultures administratives par exemple. Avant de décrire les procédures à faire auprès de la préfecture, il faut comprendre ce qu'est une préfecture, parce que c'est un concept très français.

Comment Réfugiés.info peut être utilisé dans le champ de la médiation numérique ?

MARGOT : On a vraiment pensé ce site comme un outil de médiation, initialement entre des professionnels de l'accompagnement social et des personnes réfugiées mais ça marche aussi pour tous les acteurs (dont les médiateurs numériques) pouvant accompagner les personnes exilées dans leur parcours d'intégration.

C'est un outil à faire connaître aux personnes exilées pour les aider à construire leur vie en France et à gagner en autonomie.

C'est aussi un endroit où référencer vos actions de médiation numérique pour être repéré par les travailleuses et travailleurs sociaux et les personnes exilées de votre territoire. [acc](#)

RESSOURCES



POUR ALLER PLUS LOIN

► **QR code de téléchargement de l'application :**



- **« 5 ans au service de l'information des personnes réfugiées », le bilan d'impact de Réfugiés.info paru en 2024**
- **L'équipe de Réfugiés.info organise très régulièrement deux types de webinaires (« Découvrir Réfugiés.info » et « Recenser une action ») :**
kit.refugies.info/formation

¹ Le langage clair, promu – notamment – par le Parlement européen répond à une norme internationale ([norme ISO 24495](#)). Si le langage clair s'inscrit dans la même démarche que le FALC (Facile À Lire et à Comprendre), il s'en distingue car il ne vise pas les mêmes cibles et ne s'appuie pas sur la même méthodologie. Voir notamment : Com'Access (2024), « [Langage Clair ou FALC : comment savoir lequel utiliser ?](#) ».



INITIATIVES LOCALES

Quel accompagnement numérique pour les personnes exilées ? Focus sur trois associations

par yaël benayoun

Les personnes exilées sont un public particulièrement vulnérable. Qu'elles bénéficient ou non de la protection internationale, les persécutions et maltraitances qu'elles subissent ne s'arrêtent pas à l'arrivée dans le pays d'accueil. La sécurité socio-économique, et psychologique, n'arrive bien souvent – quand elle arrive – qu'après de longues errances et tâtonnements administratifs. Dans ces parcours, le numérique apparaît comme une complexité supplémentaire qui accroît les risques de rupture.

Comment accompagner ces publics ? Quelle médiation numérique leur proposer ? Quels points d'attention avoir ? Rencontre avec trois associations, aux quatre coins de la France, soucieuses des conditions d'accueil des personnes exilées.



1# ASLC, l'accompagnement en langue d'origine

Après avoir passé douze heures devant une machine à coudre, il est difficile d'être dans de bonnes dispositions intellectuelles pour apprendre¹.

L'association d'Assistance Scolaire Linguistique et Culturelle (ASLC) a été créée en 1996 pour accompagner les familles chinoises, issues de la région de Wenzhou, dans leur parcours d'intégration en France².

L'entrée communautaire permet à l'association de développer une méthodologie d'accompagnement sur-mesure qui reprend les codes des cultures d'apprentissage du pays d'origine et s'adapte aux conditions matérielles des familles³.

¹ ASIEMUT, « [La communauté Wenzhou de Belleville](#) ».

² Les premières installations en France datent de la Première Guerre mondiale, suite à l'enrôlement par le gouvernement français de près de 100 000 Chinois de la région (« *les coolies* »). Depuis, la communauté compte plus de 250 000 personnes en Île-de-France ; c'est le groupe de primo-arrivants le plus important de France, avec en moyenne 10 000 nouvelles arrivées chaque année. Voir Claire Tran (2018), « [Première Guerre mondiale : ces Asiatiques venus au front](#) », CNRS *Le Journal* ; ASIEMUT, « [La communauté Wenzhou de Belleville](#) ».

³ Beaucoup des personnes originaires de Wenzhou arrivent en France par des réseaux clandestins. Le coût du passage est compris entre 1 200 € et 21 000 €, une dette initiale qui entache durablement le budget des familles. Voir : ASIEMUT, *op. cit.*

Cours de français et préparation aux examens de langue⁴ dispensés tôt le matin ou en soirée (de manière à être compatibles avec des horaires de travail), services de crèche et soutien scolaire (pour soulager la charge parentale), domiciliation administrative et accueil en langue d'origine qui offrent un confort et une sécurité rares aux personnes accompagnées... Les actions de l'association se déploient aujourd'hui sur sept structures regroupées depuis 2012 sous la Fédération des Associations Asiatiques (ASIEMUT) et sont accessibles dans près d'une quinzaine de langues (dont le bengali, le coréen, l'hindi, le kazakh, l'ourdou, le pachto, le persan, le tibétain, le turc ou encore l'ukrainien).

L'accompagnement numérique s'est structuré en 2021 pour répondre aux obligations croissantes de connexion. Il existe trois modalités.

Premièrement, l'association a installé des ordinateurs en libre service au niveau de l'espace de réception du courrier des personnes qui bénéficient du service de domiciliation administrative. Cela permet aux personnes concernées, majoritairement allophones, de solliciter les médiatrices et médiateurs linguistiques présents à l'accueil en cas de difficulté, et d'être orientés

le cas échéant vers les deux autres modalités, qui sont des dispositifs d'accompagnement plus poussés. Deuxièmement donc, des ateliers ponctuels sont proposés autour de démarches spécifiques avec une entrée numérico-administrative : on y présente une comparaison du système social français avec celui du pays d'origine est proposée afin d'en faciliter sa compréhension globale par les publics migrants et primo-arrivants. Et enfin, troisièmement, des formations longues sont ouvertes au public grand débutant pour un accompagnement plus soutenu et une déconstruction de la « peur de l'outil ». De ce fait, les premiers temps ne se font pas sur un ordinateur... mais avec du papier et des feutres pour s'approprier les mots du numérique par le dessin⁵ !



POUR ALLER PLUS LOIN
aslc-paris.org.

⁴ DILF (Diplôme Initial de Langue Française), DELF (Diplôme d'Études en Langue Française), DALF (Diplôme Approfondi en Langue Française), TCF Public (Test de Connaissance du Français Tout Public), etc.

⁵ L'ASLC s'appuie notamment sur les ressources développées par l'association fable-Lab. Voir *supra* « Choisir ses outils de médiation avec soin », p. 50.

RECONNECT
Le numérique au service de l'inclusion
GroupesOS

2# Reconnect, boîte à outils des structures du social

Maintenant je sais que, même si je me fais voler mon téléphone ou que je le perds, je garde mes souvenirs quelque part⁶.

En 2012, Reconnect est un simple « *cloud solidaire* ». Créé par deux ingénieurs du groupe SOS⁷, cet outil entend répondre aux remontées terrain qui alertent sur les nombreuses situations de rupture de droits engendrées par la perte de documents administratifs. Pendant trois ans, les allers-retours avec les travailleuses et travailleurs sociaux ont permis de développer la plateforme au plus près des besoins. Reconnect devient un « *coffre-fort numérique* », accessible sans adresse mail ni numéro de téléphone, en version web comme mobile. Il permet aux personnes les plus vulnérables – au nombre desquelles les personnes réfugiées et/ou allophones⁸ – de stocker de manière sécurisée leurs documents administratifs, médicaux ou personnels.

En 2015, le projet s'officialise pour permettre la mise en place de partenariats avec des structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion. Aujourd'hui, l'association est présente dans dix régions et déploie deux actions complémentaires. La première s'inscrit directement dans le sillage de l'édition de logiciels sociaux : Reconnect Pro, développé en 2019, est un outil métier qui permet aux acteurs du social une simplification de la gestion et du suivi des bénéficiaires. La seconde est un véritable pas de côté : à la demande de travailleuses et travailleurs sociaux submergés de sollicitations liées à la numérisation des démarches administratives, l'association propose en 2021 une offre d'ateliers numériques modulables en fonction des besoins identifiés par les professionnels.

⁶ Parole d'usagères et usagers de la solution Coffre-fort numérique rapportée par Juliette Pougom, conseillère numérique au Service social départemental de la Seine-Saint-Denis dans le dossier de presse 2024 « Reconnect : Le numérique au service de l'inclusion ».

⁷ Alors respectivement en service civique et en stage au sein du groupe. Voir : Entourage (2018) « "Reconnect" : Pierre et Vincent, bâtisseurs solidaires ».

⁸ En 2023, 14 langues de présentation sont disponibles (dont l'abanaï, le dari, l'ourdou, le pachto, le somali ou encore le tamoul). Voir Reconnect (2024), « Rapport d'activité 2023 ».



© Reconnect

Les publics sont invités à apporter leur propre matériel, afin de favoriser l'autonomie et une meilleure prise en main post-atelier. C'est pourquoi la plupart des sessions, en particulier celles à destination des publics migrants, se déroulent sur téléphones portables ; un défi pour les équipes de médiatrices et médiateurs quand on sait le peu de démarches aujourd'hui véritablement opérationnelles en version mobile...



POUR ALLER PLUS LOIN
reconnect.fr.



3# POUR, le choix d'une approche holistique

Un logement, un vélo, un ordinateur portable.

L'association Piémont Orlon Urgence Réfugiés (POUR) a été créée en 2016, suite au démantèlement de la « jungle » de Calais. Cela peut surprendre : Orlon-Sainte-Marie, située dans les Pyrénées-Atlantiques, est à plus de 1 000 km du Pas-de-Calais. La destruction des camps va de pair avec la dispersion sur l'ensemble du territoire français des personnes migrantes présentes à Calais. En 2015, la municipalité d'Orlon-Sainte-Marie répond à l'appel du ministère de l'intérieur et propose d'héberger l'un des 210 Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) ouverts pour répondre à la crise de Calais⁹. Géré par l'Organisme de Gestion des Foyers Amitié (OGFA), le centre est transformé six mois plus tard en Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA).

Dans ce montage, POUR est le collectif citoyen qui prend en charge la dimension humaine de l'accompagnement des personnes réfugiées se retrouvant à Orlon. À leur arrivée, chacune reçoit un logement (mis à disposition par l'OGFA ou France Horizon qui assurent également le suivi social des personnes), un vélo et un ordinateur portable. L'accueil est résolument humaniste : les bénévoles proposent aussi des cours de français, de mathématiques, de sciences physiques... Les personnes accompagnées sont invitées à passer le code de la route, à apprendre à réparer leur vélo, à lire des fiches d'emploi en ligne, à cuisiner la garbure (« *trésor culinaire du Béarn* »). L'important, c'est de transmettre les codes sociaux du pays d'accueil pour que les personnes réfugiées puissent s'insérer au mieux.



POUR ALLER PLUS LOIN
assopour.org.

⁹ Michel Agier, Yasmine Bouagga, Maël Galisson et al. (2018), *La Jungle de Calais*, « Chapitre 5 - Destruction et dispersion de la Jungle », PUF, p. 179.

DES INFO- MIGRATIONS

LES FIC

Les fiches de décr...
offrent un accès ra...
vérifiées sur les en...
des sujets complex...
éléments clés sur...
des ressources po...
constituent un out...
public plus nuancé

Le mythe de la « su...
migratoire »

Fiche #1 – De nom...
personnalités poit...
régulièrement pou...
« l'immigration ma...
Or, dans le context...
accroissement des...
monde - de 173 mil...
2000 (2,81 % de la p...
à 281 millions en 20...
Nations unies -, l'E...

[Lire la fiche compl...](#)

L'opinion des Fran...
sur l'immigration.



**CONTROVERSES
AUTOUR DE...**

La désinformation sur les migrations

par **clément mabi**



En 2018, une vidéo largement diffusée sur les réseaux sociaux prétendait montrer des migrants « envahissant » la gare du Nord à Paris. Partagée par des figures d'extrême droite à l'international, elle a été utilisée pour alimenter des discours haineux sur une supposée « invasion migratoire ». Comme l'ont révélé des journalistes, cette vidéo provenait en réalité d'une manifestation antiraciste organisée en décembre 2017 après la mort tragique d'un jeune homme d'origine camerounaise. Il ne s'agit là que d'un exemple parmi tant d'autres, où des propagateurs de fausses informations sortent des images de leur contexte pour amplifier un climat de peur¹.

Les phénomènes migratoires, à la croisée d'enjeux humains, sociaux et politiques, sont souvent le théâtre de récits biaisés. Amplifiés par les réseaux sociaux, parfois relayés par les médias de masse, et souvent intentionnellement propagés par des organisations anti-migrants, ces récits simplistes alimentent des peurs collectives et exacerbent les tensions sociales.

Ce « *gouvernement par l'inquiétude* », pour reprendre la formule de Didier Bigo²,

¹ Pour plus d'information sur l'affaire, voir *Le Monde*, [Un clip xénophobe diffusé dans le monde entier manipule des images tournées à Paris](#), 5 mars 2018.

² Didier Bigo (1998). « Sécurité et immigration : vers une gouvernamentalité par l'inquiétude ? », *Cultures & Conflits*, n° 31-32, pp. 13-38.

© desinfoxmigrations.fr

repose sur une rhétorique sécuritaire qui marginalise les dimensions humanitaires et économiques des migrations, au détriment des droits humains. Ces récits biaisés ne sont pas sans conséquence : ils façonnent les perceptions des citoyennes et citoyens, influencent les politiques migratoires et justifient des législations restrictives. En Europe, par exemple, la montée des discours populistes et xénophobes s'appuie souvent sur des récits de « crise migratoire » construits à partir d'images et de chiffres détournés, ce qui contribue à une stigmatisation accrue des personnes migrantes.

Dans ce contexte, la lutte contre la désinformation devient cruciale pour préserver la cohésion sociale, les droits humains et un débat public éclairé. Si le premier enjeu est bien de produire et mettre à disposition une information de qualité et équilibrée, imposer de nouveaux récits et de nouveaux narratifs est un enjeu décisif pour enrayer le mécanisme de la désinformation.

De nouvelles alliances pour engager la résistance

Face à cette désinformation persistante, une multitude d'initiatives émerge pour déconstruire ces récits et



© infomigrants.net

replacer les migrations dans leur complexité. De tels efforts se structurent autour de la recherche, de l'éducation, du *fact-checking*³ et d'un journalisme collaboratif⁴. L'association Désinfox-Migrations⁵, créée en 2020, joue un rôle central dans ce combat. En s'appuyant sur des chercheuses, chercheurs, journalistes et réseaux militants, elle produit des contenus rigoureux pour contrer les fausses informations. Par des systèmes de veille médiatique et numérique, cette association développe des contre-arguments fondés sur des données scientifiques, afin d'éclairer les médias qui traitent les sujets de migrations.

Parallèlement, elle s'investit dans l'éducation des jeunes et à l'analyse critique des médias et à la lutte contre les biais informationnels.

Par exemple, l'association a mené une campagne de *fact-checking* ciblée contre une assertion, largement relayée, selon laquelle les personnes migrantes recevaient des aides sociales plus importantes que les citoyennes et citoyens français⁶. Chiffres officiels à l'appui, Désinfox-Migrations a produit un rapport détaillé démontrant la fausseté de cette affirmation. Ce contenu a ensuite été diffusé sous forme de vidéos pédagogiques et d'articles faciles à lire, qui ont atteint un large public et

ont contribué à désamorcer cette rumeur. Ce type d'action montre l'importance d'une réponse rapide et documentée pour contrer les fausses informations qui se propagent massivement.

De son côté, la plateforme multilingue InfoMigrants⁷ s'adresse directement aux personnes migrantes et réfugiées, souvent vulnérables face à l'isolement informationnel. Des études ont révélé que la majorité des personnes migrantes n'ont pas d'autres informations

³ Le *fact-checking* est une méthode de vérification des faits qui consiste à analyser l'exactitude et la véracité des informations diffusées dans les médias, sur les réseaux sociaux ou relayées par des personnalités publiques. Il vise d'abord à lutter contre la désinformation en s'appuyant sur des sources fiables et des données vérifiables, mais aussi, ce faisant, à renforcer la transparence et la qualité du débat public.

⁴ Le journalisme collaboratif est une forme d'investigation où différents médias s'associent pour un travail de grande ampleur. C'est par exemple le cas de l'exploitation de grandes masses de données qui peuvent avoir fuité, à l'image des *Lux Leaks* en 2014. Le consortium international *Lighthouse Reports* produit ainsi d'importants rapports dans le domaine de la lutte contre la désinformation sur les migrations.

⁵ En ligne : desinfoxmigrations.fr.

⁶ Désinfox Migrations : [Les fiches de décryptage – Désinfox-Migrations](#).

⁷ En ligne : infomigrants.net.

que celles que leur livrent les passeurs et trafiquants d'êtres humains, ce qui les expose à des manipulations et à des informations trompeuses⁸. Pour contrer cela, InfoMigrants propose des articles, des reportages et des ressources pratiques dans plusieurs langues pour informer les migrants sur leurs droits, les dangers des routes migratoires et les conditions d'accueil dans différents pays. En luttant contre la désinformation souvent propagée par les passeurs, InfoMigrants agit ainsi comme un vecteur de résilience face aux récits alarmistes ou manipulés. Cette plateforme joue un rôle crucial, notamment dans des contextes où les personnes migrantes, souvent privées d'accès à une information fiable, deviennent la cible de fausses nouvelles qui alimentent leur sentiment d'exclusion et ne font qu'aggraver leur parcours migratoire.

D'autres acteurs, tels que Komune⁹, participent à la réappropriation narrative. En mettant en avant les récits de journalistes migrantes et migrants, cette initiative contribue à offrir une vision plus nuancée et humaine des parcours migratoires. Par exemple, Komune a lancé une série de récits multimédias où les personnes migrantes racontent leur parcours

d'exil, récits souvent mis en opposition avec les stéréotypes diffusés dans les médias de masse. Ces productions visent à rendre ces récits plus accessibles tout en offrant un cadre protégé pour des échanges constructifs.

Technologie, éducation et plaidoyer : des outils pour transformer le récit ?

Les technologies numériques, tout en étant une source majeure de désinformation, offrent également la possibilité de promouvoir une information responsable. Amnesty Tech (branche d'Amnesty International)¹⁰ s'attaque à la manipulation de l'information par des technologies oppressives, notamment celles qui ciblent les populations migrantes. En plaidant pour des outils transparents et respectueux des droits humains, Amnesty Tech milite pour un usage éthique des innovations numériques.

En parallèle, des plateformes comme Ritimo¹¹ offrent des outils pédagogiques et des ressources éducatives pour sensibiliser citoyennes et citoyens aux mécanismes de manipulation de l'information. Ritimo, par exemple, ne se limite pas à dénoncer les biais médiatiques : l'organisation propose également des guides et ateliers pour aider les publics

enseignants, militants et citoyens à décrypter les récits déformés sur les migrations.

Le modèle de Guiti News¹², qui associe journalistes et personnes exilées en France, constitue également une réponse originale. En valorisant le journalisme participatif, cette plateforme permet aux personnes migrantes de raconter leur histoire avec des journalistes, et de contrer ainsi les récits déshumanisants.

Ce type de collaboration enrichit le débat public et contribue à la réappropriation narrative des migrations. Les témoignages obtenus, en s'ancrant dans l'expérience vécue, réintroduisent une dimension humaine souvent absente des discours dominants. Par exemple, des articles coécrits ont exploré le quotidien des personnes migrantes dans les camps, comme celui de Calais, en mettant en avant leurs conditions de vie et les défis auxquels ils sont confrontés¹³.

Un combat inégal mais nécessaire

Malgré ces avancées, la lutte contre la désinformation reste asymétrique, et les effets de la vérification, limités. Les personnes qui consultent ces contenus alternatifs ont bien souvent déjà un regard critique sur le discours dominant¹⁴.

Plus largement, les ressources des initiatives citoyennes et associatives peinent à rivaliser avec les moyens déployés par les réseaux de désinformation, souvent soutenus par des acteurs institutionnels ou des groupes populistes, à l'image de l'empire médiatique du milliardaire Vincent Bolloré en France¹⁵.

Cette asymétrie est renforcée par la structure même des réseaux sociaux. Ces plateformes, conçues pour maximiser l'engagement des utilisatrices et utilisateurs, favorisent les contenus polarisants et les propos les plus radicaux, ce qui amplifie la circulation des fausses informations.

⁸ Voir par exemple Antoine Whongo Ahanda (2014), *Comment s'informer et communiquer les Camerounais de l'étranger*, Paris, L'Harmattan.

⁹ En ligne : komunemedia.fr.

¹⁰ En ligne : amnesty.org/fr/tech.

¹¹ En ligne : ritimo.org.

¹² En ligne : guitinews.fr.

¹³ En ligne : guitinews.fr/ici-et-la-bas/a-calais-harcelement-insalubrite-errance-lurgence-des-camps.

¹⁴ En ligne : sciencespo.fr/fr/actualites/de-la-verification-a-la-discussion-les-nombreuses-methodes-de-fact-checking.

¹⁵ Alexis Lévrier (2023) : « L'héritage inavouable de l'empire Bolloré », *Esprit*, pp. 57-64. Disponible en ligne : doi.org/10.3917/espri.2310.0057.

Ce mécanisme, qui renforce les biais de confirmation, complexifie la tâche de celles et ceux qui cherchent à proposer une information factuelle et équilibrée.

Dans ce contexte, il devient essentiel de repenser les espaces où le débat public peut se déployer. La création d'espaces publics alternatifs, mieux protégés contre les logiques de polarisation et consacrés à l'échange réfléchi, apparaît comme une piste prometteuse. Ces espaces pourraient offrir un cadre où des discours alternatifs, portés par des récits authentiques et des analyses rigoureuses, auraient le temps et la légitimité de mûrir. À ce titre, des outils comme Loomio¹⁶, plateforme collaborative conçue pour faciliter la prise de décision collective et le dialogue démocratique au sein d'organisations ou de groupes communautaires, ou Kialo¹⁷ plateforme vouée à la discussion et au débat structuré, où les participantes et participants peuvent argumenter pour ou contre des idées dans un environnement modéré, méritent l'attention.

Le combat contre la désinformation sur les migrations ne se limite pas à une bataille pour la vérité, mais s'inscrit dans une réflexion plus large sur les conditions d'existence d'un débat public

sain et démocratique. Repenser nos espaces de discussion, hors des logiques marchandes des grandes plateformes numériques, pourrait ainsi constituer une étape essentielle pour construire des narrations nouvelles et collectivement enrichissantes sur les migrations. ¹⁷

¹⁶ En ligne : loomio.com.

¹⁷ En ligne : kialo-edu.com/fr.



© kialo-edu.com/fr



ON A VU POUR VOUS

Exposer les méthodes de surveillance : quelle violence se cache dans les données ?

par sébastien magro

Au deuxième semestre 2024, cinq institutions patrimoniales ont consacré des expositions au phénomène migratoire : le Louvre-Lens, le Muséum d'histoire naturelle de Bordeaux, le Mucem à Marseille, et, à Paris, le Palais de la Porte Dorée et le Musée de l'Homme. Ces deux dernières institutions mettent en avant dans leurs expositions l'usage des technologies de communication dans les parcours de migration.

Le Palais de la Porte Dorée, dont l'histoire est intimement liée à l'héritage colonial de la France, héberge l'aquarium tropical et, depuis 2007, le Musée national de l'histoire de l'immigration. Le rez-de-chaussée et l'aquarium accueillent jusqu'au 9 février 2025 la première partie de « Chaque vie est une histoire », une série d'installations réalisées spécialement pour l'occasion par 13 artistes contemporaines et contemporains. Au deuxième étage, le second volet de l'exposition entend « dévoiler,

révéler, rendre visible l'invisible », à travers un parcours mêlant témoignages personnels, œuvres d'art et objets issus des collections du musée.

L'exposition « Migrations, une odyssée humaine » du Musée de l'Homme aborde quant à elle les enjeux anthropologiques, historiques, sociaux et économiques des migrations, « une réalité constante et régulière ». La première partie s'attache à démonter les idées reçues en s'appuyant



Studio Rex, vue d'exposition, « Chaque vie est une histoire », Palais de la Porte Dorée, Paris © SébastienMagro

sur des fondements juridiques et des données chiffrées. La deuxième section propose un état des lieux qui illustre la diversité des situations de migration, là encore à travers des témoignages et des œuvres d'art. La troisième et dernière partie raconte les mouvements migratoires depuis l'apparition d'*Homo sapiens* il y a environ 300 000 ans.

Le brassage génétique, la circulation des ressources et des denrées, les échanges artistiques y sont évoqués.

Technologies de communication, technologies de migration

Mentionné dans les deux expositions, le Studio Rex, actif à Marseille de 1933 à sa fermeture dans les années 2000, s'était spécialisé dans les portraits photo d'une clientèle majoritairement immigrée¹.

¹ Pour en savoir plus : histoire-immigration.fr/collections/le-studio-photographique-rex.

L'exposition de la Porte Dorée lui consacre une petite salle, présentant son enseigne lumineuse ainsi qu'une sélection de photomontages rehaussés au pastel et datant des années 1970 et 1980. Ces collages permettaient de rassembler virtuellement au sein d'une même image les membres d'une famille établis de part et d'autre de la Méditerranée.

Des années 1960 aux années 1980, face aux tarifs prohibitifs du téléphone et des appels internationaux, les populations immigrées avaient recours aux cassettes audio pour s'échanger des nouvelles. Au Musée de l'Homme, le projet *Tape Letters* s'appuie sur l'exemple de la communauté pakistanaise installée au Royaume-Uni. Au Palais de la Porte Dorée, c'est *Thabrate* (2010-2020), une œuvre de l'artiste Badr El Hammami, qui rend hommage à cette pratique

populaire chez les travailleurs marocains de France, renouant avec la tradition orale propre à la culture berbère. Dans les années 1990, les cartes d'appel démocratisaient encore davantage l'usage du téléphone, comme en témoigne la série aux couleurs de l'enseigne Tati exposée au Palais de la Porte Dorée.

Placée à mi-parcours de l'exposition du Musée de l'Homme, l'installation *Les selfies de la migration* de Séverine Sajous² explore l'expérience de cinq personnes en situation de migration, avec lesquelles l'artiste française installée en Tunisie a co-construit cette œuvre. Des smartphones laissés à l'usage libre des visiteuses et visiteurs affichent les pictogrammes bien connus de divers services – Gmail, Snapchat, Signal, etc. En fonction de l'application choisie, on se retrouve

soit devant une vidéo tournée en face caméra par la personne migrante, soit face à un entretien avec l'artiste, dans lequel Hamza, Hunaida, Anderson, Valentin ou Nadège raconte son périple en Tunisie, à Calais ou entre Paris et Haïti.

² Site de l'artiste : severinesajous.com.

RESSOURCES



POUR ALLER PLUS LOIN

- ▶ « *Chaque vie est une histoire* », 8 novembre 2024 – 9 février 2025, Palais de la Porte Dorée/ Musée national de l'histoire de l'immigration : histoire-immigration.fr/programmation/expositions/chaque-vie-est-une-histoire
- ▶ « *Migrations, une odyssée humaine* » jusqu'au 8 juin 2025 au Musée de l'Homme : museedelhomme.fr/fr/exposition-evenement/migrations-une-odysee-humaine
Catalogue de l'exposition : mhn.fr/fr/catalogue-de-l-exposition-migrations-une-odysee-humaine

Tape Letters, vue d'exposition, « Migrations, une odyssée humaine », Musée de l'Homme, Paris © SébastienMagro



Les selfies de la migration, vue d'exposition, « Migrations, une odyssée humaine », Musée de l'Homme, Paris © SébastienMagro





RETOUR SUR... NEC 24

France Numérique Ensemble : où en est-on sur les territoires ?

par François Huguet

Adoptée en 2023 à l'issue de larges travaux de concertation, France Numérique Ensemble (FNE) constitue la feuille de route partagée en faveur du numérique d'intérêt général entre l'État, les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile pour la période 2023-2027¹. Succédant à la Stratégie Nationale pour un Numérique Inclusif (SNNI), qui avait établi les fondements d'une politique nationale en la matière, France Numérique

Ensemble poursuit un objectif clair : permettre à toutes et tous de renforcer leur culture numérique et d'élargir, en toute sécurité et avec confiance, leurs usages des services numériques. La méthode proposée ? Territorialiser les actions, outiller et structurer la filière et, enfin, intégrer et promouvoir les communs. Retour rapide sur les travaux engagés, leurs enjeux, ainsi que sur plusieurs initiatives FNE inspirantes présentées lors de NEC 2024.

Des boussoles pour l'action commune ?

Penser une politique publique d'inclusion numérique « territorialisée » pose d'emblée la question des échelles d'action : à quel niveau territorial les projets sont-ils le plus efficaces ? Comment construire collectivement des feuilles de route pluriannuelles qui fixent les grands objectifs locaux en matière d'inclusion numérique et qui soient capables de rassembler autour de la table des acteurs aussi différents que les préfetures, les conseils départementaux, les opérateurs de services publics, les EPCI, les entreprises ou la société civile ? Est-ce une gageure de faire émerger des gouvernances partenariales de ce type ? Les réponses à ces questions varient d'un territoire à un autre, en fonction de leurs spécificités démographiques, de l'histoire des filières professionnelles de l'aide et de la médiation numérique locales, et des chantiers déjà engagés sur place. Certains acteurs ou institutions n'hésitent d'ailleurs pas à souligner que des structurations intercommunales ou métropolitaines sont parfois plus à même de piloter des politiques d'inclusion numérique locales. D'autres témoignent de leurs difficultés à faire émerger des coalitions d'acteurs, voire constatent un

silence politique de certaines collectivités et/ou un refus à s'engager sur la question. Le *faire avec* reste souvent plus facile que le *faire ensemble*. Reste que la loi NOTRe² conforte les départements dans leurs missions de solidarités territoriales et humaines, et que les problématiques d'inclusion numérique se rattachent à ces enjeux-ci. C'est donc cette échelle qui a été retenue pour mobiliser les fonds publics correspondants, structurer les feuilles de route et les gouvernances territoriales en vue d'agir pour un numérique plus éthique, ouvert et inclusif partout en France.

Pour parler en termes informatiques, construire une politique publique « distribuée », n'est pas toujours chose aisée. C'est pourtant la seule manière de prouver que les enjeux sont de taille et qu'y faire face ne peut se faire qu'en synergie.

¹ Pour plus de détails, voir : societenumerique.gouv.fr/nos-missions/france-numerique-ensemble.

² LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

Au sein de trois événements NEC locaux que nous avons eu le plaisir de suivre ces derniers mois (Aveyron, Occitanie et Paris-Saclay), nous avons constaté que les manières d'aborder le sujet varient en fonction des coalitions d'acteurs territoriaux. En revanche, s'adapter à la spécificité d'un territoire demeure la norme : quand une coalition concentre ses efforts sur des publics prioritaires à accompagner, une autre va s'engager de manière importante sur la mise en réseau des conseillères et conseillers numériques coordinateurs et favoriser leur montée en compétences. Quand un chef de file de la feuille de route FNE travaille sur l'impact des IA génératives³ sur l'accompagnement de personnes en difficulté avec le numérique dans leurs rapports aux services publics,

un autre va quant à lui batailler pour trouver l'interlocutrice ou l'interlocuteur de la préfecture missionné sur FNE... Pour parler en termes informatiques, construire une politique publique « distribuée » n'est pas toujours chose aisée. C'est pourtant la seule manière de prouver que les enjeux sont de taille, et qu'y faire face ne peut se faire qu'en synergie.

| Des initiatives inspirantes

Lors de NEC 24, une session de « pitches » était consacrée à plusieurs éléments souvent au cœur des enjeux abordés dans les feuilles de routes territoriales : la diversification des financements des politiques locales d'inclusion numérique ; la structuration et la pérennisation de dynamiques locales ; la mise en œuvre d'actions efficaces et innovantes sur les territoires⁴.

Dans cet esprit, nous sommes revenus, avec l'exemple du Maine-et-Loire, sur la recherche de financements innovants et modélisables qui incluent d'autres acteurs que l'État. Laura Herail, coordinatrice de l'ensemble des conseillères et conseillers numériques du département, a ainsi aujourd'hui un poste financé par plusieurs opérateurs de services publics (CAF, CPAM, CARSAT, MSA) et le syndicat mixte Anjou Numérique. Ces différents acteurs ont décidé de s'engager collectivement dans une coopération au service du numérique d'intérêt général. De cet accord est né Cyb@njou, un réseau de structures du Maine-et-Loire, se réunissant autour de projets de médiation numérique et du déploiement des feuilles de route territoriales FNE. Sur ce même territoire, et face à la dégressivité des financements des postes de conseillères et conseillers numériques, Richard Marquis, d'Anjou Numérique, a expliqué comment il a impulsé une mécanique de co-financement. Cette initiative permet de créer un effet levier capable de résoudre les questions de pérennisation de ces postes aujourd'hui indispensables. En créant un fonds départemental abondé par des fonds européens (FEDER), des fonds propres

au syndicat et des fonds privés (convention avec des entreprises locales, banques ou opérateurs de téléphonie, etc.), Anjou Numérique a trouvé un moyen d'engager de manière plus légère de nouveaux partenaires sur les financements d'actions et de postes. Le syndicat montre ainsi aux acteurs publics (préfecture, collectivités) que les acteurs des territoires savent se mobiliser pour se structurer concrètement et mener des actions.

Sur d'autres départements comme la Vendée ou le Lot-et-Garonne, c'est la question des équipements informatiques qui a été au cœur des actions. Afin de combler des manques et des délais de prescription

NEC 2024 © François Huguet



³ L'intelligence artificielle générative est une catégorie d'IA qui se concentre sur la création de données, de contenus, de façon indépendante. Elle diffère de l'IA classique qui se concentre, quant à elle, sur des tâches spécifiques telles que la classification, la prédiction ou la résolution de problèmes. L'IA générative vise à produire de nouvelles données qui ressemblent à celles créées par des êtres humains, que ce soit sous forme de textes, d'images ou encore de musique. Elle fonctionne en utilisant des modèles d'apprentissage automatique pour créer du contenu de manière autonome.

⁴ Sur ce point, voir la vidéo « [France Numérique Ensemble : 6 initiatives innovantes ! #NEC24](#) » sur la chaîne YouTube de NEC.

de matériels trop lents face aux besoins des collégiennes et collégiens, est née en Vendée l'Expérithèque, banque de prêt d'équipement informatique portée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées – Maison Autonomie) et la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale). Avec ce dispositif, le conseil départemental est en mesure de répondre rapidement aux besoins des élèves et des directrices et directeurs d'établissements, et d'agir en synergie avec les services de l'éducation nationale et de la MDPH. Idem pour le département du Lot-et-Garonne et son fonds départemental d'inclusion numérique qui, abondé par des opérateurs de service publics (CAF, MSA, CARSAT, CPAM) et des acteurs privés (La Poste, Orange), permet de faire fonctionner efficacement la prescription de cours d'informatique pour la prise en main, de matériel, d'accompagnement aux usages.

Dans les Landes, ce sont les manières d'évaluer l'impact des politiques publiques d'inclusion numérique qui ont été repensées. Le seul axe quantitatif est apparu comme insuffisant pour évaluer l'effet des politiques menées ; au-delà

de la compétence technique, il faut surtout évaluer le sentiment de compétence, et faire de ce sentiment une boussole pour les acteurs qui se mobilisent sur ces enjeux.

Toutes ces initiatives ne sont pas forcément modélisables – et il en existe bien d'autres – mais elles sont toujours instructives sur la nécessité de « distribuer » les actions en faveur du numérique d'intérêt général, et ce, afin d'aller vers un numérique davantage voulu et inclusif que subi et discriminatoire. ¹²²

RESSOURCES

Les axes de France Numérique Ensemble



© ANCT - programme Société Numérique

FNE a comme objectif de permettre à toutes les Françaises et Français de développer leur culture numérique et de diversifier, en sécurité et avec confiance, les usages qu'elles et ils ont des services numériques. Elle s'articule autour de cinq axes principaux (et de 15 engagements) :

- ▶ **Axe 1 → Territorialiser l'inclusion numérique** et soutenir les initiatives locales grâce à un fonds d'ingénierie ad hoc ;
- ▶ **Axe 2 → Outiller les médiatrices et les médiateurs** afin de proposer des outils numériques accessibles pour renforcer les compétences des citoyennes et des citoyens tout au long de leur vie ;
- ▶ **Axe 3 → Structurer la filière professionnelle de l'aide et de la médiation numérique** pour garantir aux citoyennes et citoyens une qualité d'accueil et d'accompagnement ;
- ▶ **Axe 4 → Collecter selon la logique du dites-le-nous une fois et partager des données** afin d'adapter, au fil de l'eau, la politique d'inclusion numérique aux réalités locales et nationale ;
- ▶ **Axe transversal → Intégrer et promouvoir, pour chaque axe stratégique, les démarches concourant aux communs numériques.**



POUR ALLER PLUS LOIN

societenumerique.gouv.fr/nos-missions/france-numerique-ensemble.



ON A LU POUR VOUS

Éloge du bug de Marcello Vitali-Rosati

par claire richard

Que peut-on apprendre du bug, ce moment où nos appareils ou nos logiciels cessent de fonctionner comme prévu ? Le philosophe et spécialiste d'édition numérique Marcello Vitali-Rosati propose de s'en saisir comme objet de pensée – ou plus précisément, comme d'un point de départ d'une réflexion critique sur notre rapport au numérique.



Grace Hopper, la première informaticienne à avoir trouvé un « bug » dans ses circuits
© CC 2.0, Smithsonian Institution (auteur inconnu)

En anglais, un « *bug* » est un insecte. Selon une histoire devenue canonique, en 1947, Grace Hopper dirige les équipes en charge du Harvard Mark II, le grand ordinateur de l'université du même nom, quand celui-ci se met à dysfonctionner. En cherchant l'origine du problème, Hopper trouve un papillon de nuit (littéralement, un *bug*) coincé dans les circuits. Mais Marcello Vitali-Rosati rappelle qu'en anglais, le mot *bug* désignait initialement un « spectre », une entité invisible qui provoque des événements imprévus. Il propose de repartir de ce sens premier : en dérangeant l'ordre, le spectre oblige à enquêter, et donc à penser.

En effet, pour Marcello Vitali-Rosati, le bug constitue un objet philosophique précieux, parce qu'il suspend l'ordre de fonctionnement habituel de nos outils et révèle leurs logiques sous-jacentes. Il questionne notamment « l'impératif fonctionnel » devenu la règle cardinale de notre environnement numérique : nos ordinateurs, smartphones, tablettes doivent avant tout fonctionner comme prévu, sans heurts, et le plus vite possible.

Comme le dit le slogan d'Apple : « *it just works* », ça marche, c'est tout. Or, comme le rappelle le philosophe : « *L'impératif fonctionnel pousse à la naturalisation d'une vision du monde qui est finalement celle du capitalisme. "Ca doit fonctionner" est synonyme de "ça doit être adapté à l'injonction de production de richesse".* »

“ *Le rôle des sciences humaines est plutôt de perdre du temps que d'en faire gagner, de complexifier plutôt que de simplifier, de faire dysfonctionner plutôt que de faire fonctionner, de chérir les bugs plutôt que de les résoudre* ”

Marcello Vitali-Rosati
philosophe.

Parce qu'il enraye les logiques dites « intuitives », et qu'il ralentit la machine, le bug permet de « *faire résistance au discours lisse des entreprises numériques* ». Les bugs mettent en crise l'impératif fonctionnel, permettent l'émergence d'une pensée critique et peuvent faire émerger, face

au dysfonctionnement, des comportements inattendus. Marcello Vitali-Rosati en appelle donc à aimer les bugs, à développer avec eux une littératie numérique et à développer plus largement un amour de « la bidouille » : « *"bidouiller" signifie accepter le bug, le dysfonctionnement, l'erreur, la casse, la perte de temps, en comprenant que ces situations sont les seules où peuvent émerger la pensée et la critique.* » Pour développer cette « littératie numérique », Marcello Vitali-Rosati propose trois pistes : prendre conscience que les technologies ne sont jamais neutres et qu'il existe différents modèles possibles, chacun porteur de valeurs propres ; rechercher dans ses outils un niveau de complexité adaptée (ni trop simple ni trop compliqué) ; enfin, ne pas rester passive ou passif face à une activité, chercher activement des solutions aux bugs rencontrés.

On peut trouver la critique du numérique assez classique, et le livre un peu pauvre en recommandations concrètes. Mais dans un dernier retournement, Marcello Vitali-Rosati rappelle qu'il n'a pas souhaité écrire un livre « utile ».

Le bug peut-il sauver le monde ? Plus modestement : cela sert-il à quelque chose ? J'ai envie de répondre : non, cela ne sert à rien et cela ne sauvera rien. [...] Ce livre reste celui d'un humaniste et le rôle des sciences humaines est plutôt de perdre du temps que d'en faire gagner, de complexifier plutôt que de simplifier, de faire dysfonctionner plutôt que de faire fonctionner, de chérir les bugs plutôt que de les résoudre. 21

RESSOURCES



Éloge du bug
Marcello Vitali-Rosati
La Découverte, 2024

© éd. La Découverte



© christelle gilabert



ON Y ÉTAIT

La Tenaille : festival queer et féministe des savoir-faire techniques

par christelle gilabert

Lancé par un groupe de militantes en 2022, le festival La Tenaille donne l'occasion aux femmes et aux personnes LGBTQIA+ de s'initier à des pratiques techniques dont iels sont habituellement éloignés¹. À l'automne dernier, nous les avons suivies pour leur troisième édition qui s'est tenue à Montpellier.

« *La Tenaille* ». Le nom, inscrit en grosses lettres bleues sur une pancarte jaune et rose fushia, attire tout de suite l'œil. Pendant une semaine, des dizaines d'ateliers prennent place dans différents lieux militants de Montpellier : travail du bois dans un atelier de bricolage collaboratif, mécanique auto sur le parking d'une coopérative, bidouillage informatique dans un hackerspace. L'objectif est de se réapproprier des savoir-faire encore très largement préemptés par les hommes.

Comme à chaque édition depuis trois ans, les activités affichent complet. Et, tout au long de la semaine, les réactions à la sortie sont unanimes : « *Le principe est incroyable* » ; « *C'est une nécessité* » ; « *Hyper précieux* » ; « *On en aimerait plus !* ».

¹ Pour cet article, la rédaction a fait le choix de l'écriture non-binaire pour respecter la pluralité et l'autodétermination des genres revendiquées au sein de l'événement.

Les personnes ont le choix entre une quarantaine d'animations. Les savoir-faire proposés sont variés, avec des pratiques issues de l'informatique jusqu'à la mécanique et au bâtiment, en passant par l'audiovisuel, le textile ou encore la botanique. « *On a cherché à proposer des trucs autonomisants par rapport à la société de consommation, le capitalisme et le patriarcat, tout en priorisant les savoir-faire qui sont difficiles d'accès quand tu es une femme ou une personne LGBTQIA+* », explique Mare, co-organisatrice de l'événement. L'objectif ? Se redonner de l'autonomie entre femmes et personnes LGBTQIA+, en ouvrant des espaces d'apprentissage « safe », libérés du poids et des comportements « masculinistes ».

Bidouille et débrouille en mixité choisie

Organisé sans la présence d'hommes cis hétéros², l'événement cherche à lutter contre les stéréotypes et les discriminations de genre dans les milieux techniques, encore très masculins. Exit le virilisme, le *mansplaining*³, les blagues graveleuses, les procès en incompétence ou toutes autres formes de violences sexistes et LGBTQIA+phobes. Pour les personnes qui se rendent au festival, cela change complètement la donne.



© christelle gilabert

« *L'approche est plus douce. J'ai senti que je pouvais aller à mon rythme sans être jugée. C'est pas comme bricoler avec mon grand-père !* », observe Maélie en sortant de l'atelier bois.

Chacune se sent plus à l'aise et apprécie le fait de pouvoir faire les choses par iel-même, sans craindre le regard ou les jugements malvenus des hommes, et les situations inconfortables qui vont avec. « *Même quand les mecs sont sympas avec nous, il faut sans cesse leur dire de nous laisser faire ou de nous expliquer sans faire à notre place, sans condescendance ou sans drague* » soupire Vassilia, électricienne et animatrice sur l'événement. Lorsqu'iels ne sont pas exclus de ce genre de domaines, beaucoup témoignent combien elles

sont infantilisées quand elles s'y essayent. « *C'est tout le temps "fais attention à toi, à tes mains, à tes doigts..." ; ils sécurisent à fond et ça te fait douter de toi* », explique Coline, bricoleuse depuis plusieurs années, venue s'initier à la tronçonneuse. Même pour les plus aguerries, cet espace offre une véritable « *bouffée d'oxygène* ». Quel que soit l'atelier, il ne s'agit pas de former des expertes mais de (re)donner confiance et d'encourager l'autre à se lancer, en faisant tomber les fausses idées, l'impression de ne pas être capable, que c'est trop dangereux, trop difficile, ou bien que l'on va se blesser ou tout casser.

Le festival cherche à dégenrer les pratiques. On y trouve pêle-mêle aussi bien des domaines considérés comme

« masculins » (mécanique auto, tronçonneuse, soudure) que des domaines perçus comme « féminins » (transformation des plantes, couture ou céramique). Un patchwork pédagogique pour démystifier les savoir-faire techniques et les imaginaires qui les entourent.

Une autre vision du hacking

« *Est-ce que vous vous sentez hackeuse ?* » lance Cade, animateur de La Tenaille et membre du hackerspace montpelliérain Le BIB⁴. Dans les sous-sols de ce lieu phare du festival, l'atelier « Dégoogliser son smartphone » vient de commencer.

² Cis(genre) hétéro : personne en accord avec le genre qui lui a été assigné à la naissance, et qui est attirée par les personnes de l'autre sexe.

³ *Mansplaining* : mot-valise formé à partir des termes anglophones « man » (« homme ») et « explaining » (« expliquer ») désignant une situation dans laquelle un homme explique à une femme quelque chose qu'elle sait déjà, voire dont elle est experte, souvent sur un ton paternaliste ou condescendant, pour établir une situation de domination. Traduit en français par « mecspliquer ».

⁴ BIB renvoie à l'expression « Box In a Boat » qui signifie « canot de sauvetage ». Cela symbolise l'idée d'un espace mouvant et le désir de s'échapper du système dominant. En ligne : lebib.org.

Le hacking n'est pas ce que l'on voit dans les médias. Ce n'est pas juste un virtuose de l'informatique capable d'infiltrer la NASA, ni forcément de l'informatique tout court. Si on repart de la définition, la dynamique du hacking c'est surtout du détournement. Cela peut être plein de choses, des lieux, des matériaux, des savoirs !

C'est tout l'esprit qui est insufflé à La Tenaille. Comment réparer un jean, créer son fanzine ou utiliser les plantes ? Chaque espace offre un lieu d'échange convivial pour se réapproprier des connaissances, rendre accessibles des outils et inciter les gens à faire par eux-mêmes. « C'est une manière d'inclure plus de monde là où le numérique peut faire peur. Je veux que les gens se sentent à l'aise de venir au BIB, d'investir l'endroit et de profiter du fait qu'il y a plein de ressources à disposition », précise Cade.

Entre ses murs parsemés de bric et de broc électroniques, le hackerspace abrite tout un tas d'activités : une machine

de sérigraphie, une brasserie, une bibliothèque, un studio, ou encore un laboratoire alternatif de microbiologie. Ce dernier, investi notamment par le groupe transfémiste du BIB, a permis d'expérimenter divers projets d'exploration des savoirs gynécologiques, sexuels ou bactériologiques. Car les possibilités de réappropriation technique s'appliquent également à la santé et au corps. À La Tenaille, plusieurs activités leur sont consacrées, comme l'auto-observation gynécologique, la danse ou l'auto-coiffure.

Installé sous les arbres du jardin des Bouzarts, Vic, coiffeur indépendant pour personnes marginalisées, aide un petit groupe à se familiariser avec leurs cheveux et avec les techniques de coiffure adaptées. « *Obtenir des soins c'est une bataille permanente pour des personnes LGBTQIA+, racisées, grosses ou handicapées* », explique le créateur de l'anti-salon de coiffure Queer Chevelu. « *Pourtant, la coiffure est un marqueur social très fort, ça peut changer des vies.* » Quelques mètres plus loin, un groupe s'attelle à fabriquer des minis appareils à épilation définitive à l'aide d'une technique low-tech conçue et améliorée par des femmes trans dès les années 1980⁵.

Gratter l'envers des technologies

Autre enseignement du festival ? Se réapproprier les technologies c'est aussi mieux savoir les critiquer. Retour au BIB pour un atelier intitulé « Cartographie décoloniale de l'électronique ». Autour de la grande table centrale, une poignée de participantes est occupée à planter des punaises de couleurs sur une carte du monde. Toutes représentent un métal particulier – cobalt, nickel ou lithium – et ont été positionnées dans la zone des pays d'où ces ressources sont extraites. Un moyen de rendre compte des multiples chemins parcourus et des inégalités générées par la production des objets électroniques (smartphones, ordinateurs ou voitures électriques).

« *L'objectif est de prendre conscience ensemble des dépendances extractivistes et colonialistes liées à l'industrie du numérique* », indique Lula, l'animatrice, également membre du hackerspace. L'atelier vient en complément d'un autre animé quelques jours plus tôt, « Démonte les PC et leurs circuits extractivistes », qui invitait à démonter un objet électronique pour comprendre son fonctionnement, découvrir ses composants et l'origine des

différents métaux utilisés. Pour Hope, ces deux animations ont changé son regard sur le numérique : « *J'étais loin de me douter que c'était un tel désastre écologique et social. Ça m'a vraiment questionnée sur mon rapport et mon utilisation des technologies.* »

D'autres, de leur côté, apprécient le fait d'avoir pu discuter des alternatives possibles : « *Le numérique, c'est une des dernières choses où je reste assez classique dans ma consommation. Je suis venu car j'avais besoin de trouver des ressources pour faire mieux* », confie Tom. Entre pratique et politique des techniques, il n'y a qu'un pas, que La Tenaille vous aide à franchir... sans patriarcat.

24

⁵ Lena (2024), « [Épilation électrolyse : on fait ça soi-même?](#) », *Trrransgrrrls*, traduction par Soeur Margaux.

RESSOURCES

Solidaire et populaire !

100 % auto-géré et auto-financé, le festival La Tenaille ne vit que des contributions et de l'énergie des personnes qui y prennent part. Plusieurs démarches ont été également entreprises pour rendre l'événement plus accessible, selon les situations de vie ou les porte-monnaie : parents, précaires, personnes porteuses de handicaps (physiques, psychiques, maladies chroniques) et/ou subissant des oppressions (racisme, LGBTQIA+phobie, sexisme).

L'intégralité des activités est à prix libre avec un « thunomètre » élaboré pour aider les participantes à se situer sur l'échelle des privilèges.

Une cartographie des lieux et de leur accessibilité PMR est mise à disposition. Le budget, affiché en toute transparence, prévoit une rémunération pour les personnes impliquées (animatrices, équipe organisatrice, artistes, etc.).

Lors de cette édition, une journée d'ateliers a également été organisée dans l'espace public, grâce à l'aide d'associations locales, et ce, pour éviter l'entre-soi militant. Signe de son succès ? En à peine trois ans, le festival a donné naissance à des répliques similaires dans d'autres villes en France : La Chignole à Marseille, La Goupille à Toulouse ou encore La Douille à Lyon.



© Sébastien Bertholet

RESSOURCES

Ressources NEC national

En favorisant la territorialisation des stratégies d'inclusion numérique, le label Numérique en Commun[s] renoue avec la défense d'un numérique capacitant et convivial portée dès les années 2010 par une importante communauté de médiatrices et médiateurs numériques.

Construit toute l'année, au cœur des territoires, au plus près des professionnelles et professionnels, NEC est également un rendez-vous annuel qui rassemble cette communauté et propose plusieurs ateliers, démonstrations de solutions, découvertes d'initiatives d'ici et d'ailleurs, sessions de travail dynamiques, masterclass capacitanes, production de nouvelles ressources adaptées, regards croisés éclairants, etc.



MASTERCLASS – Stefano Kluzer (DigComp Hub), Marie Bancal (Pix), Gaylord Luybaert (centre de formation de métiers en alternance à Bruxelles), Denis Bertinchamps (Bruxelles Formation)

youtu.be/_aJdFw8tpuE?si=PqeSfJ_GvAVr-NIA



MASTERCLASS – Olivier Mauco (Game In Society), Loïse Lyonnet (Sénat), Julien Mayeux & Anne Delmas (Ubisoft)

youtu.be/G6wFeyu69Cw?si=T-2E7PEPESxOII9c



MASTERCLASS – Valérie Peugeot, chercheuse en sciences sociales du numérique

youtu.be/1zaxRk_Oilo?si=YOPD44RT-4FPwYOAp



IDÉES – Romain Bussières, Sungja Reboul, Loïc Patenere, Sarah Lapasset, Prisca Rabearizafy, Aurélie Nibodeau, Arnaud Lechit et Richard Janini

youtu.be/XN3gssQN6OE?si=394KqK3i-k0AkVxXV



IDÉES – Pétru Mironescu, Vincent Bernard, Jaouad Merimi, Anne-Laure Michel, Romain Dubreuil, Emily Baharudin, Nicolas Guichard

youtu.be/P46wMj6K224?si=cOWX_tOokGvQsj_a



MASTERCLASS – Constance Garnier, Chloé Desmoineaux, Marjorie Ober, Sarah Millet-Amrani, Agnès Crepet

youtu.be/f2i8M1QRogc?si=O6A7pGzc3Fg-09mgd



POUR ALLER PLUS LOIN

Toutes ces ressources sont désormais accessibles en ligne :
youtube.com/@numeriqueencommuns2389.

LES REVUES NEC



NUMÉRO 1
EMPREINTE
ÉCOLOGIQUE
DU NUMÉRIQUE



NUMÉRO 4
JEUX VIDÉO &
NUMÉRIQUE
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



NUMÉRO 2
SANTÉ
& NUMÉRIQUE



NUMÉRO 5
NUMÉRIQUE
ET MIGRATIONS



NUMÉRO 3
ILLETTRISME
ET INCLUSION
NUMÉRIQUE

LES ANCIENS NUMÉROS « LES CARNET NEC[S] LOCAUX »

ATLANTIQUE



MAINE-ET-LOIRE



BORDEAUX MÉTROPOLE



ALLIER



RÉUNION



HAUT-DE-FRANCE



ORLÉANS MÉTROPOLE



HAUTE-SAVOIE



OCCITANIE



SUD-CHARENTE



SAMBRE- AVESNOIS- THIÉRACHE



VAUCLUSE



MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE



SEINE-SAINT- DENIS



À PROPOS

DE CETTE REVUE



Une partie de l'équipe de rédaction de la revue NEC

En 2020, le premier numéro des carnets NEC locaux est publié.

Il inaugure alors une enquête singulière qui se propose d'aller à la rencontre des territoires et des personnes qui se mobilisent pour faire émerger un numérique d'intérêt général. Un numérique pensé et construit de manière plus éthique, plus ouverte, plus durable et inclusive. Trois ans et quatorze parutions plus tard¹, il nous semblait nécessaire de repenser les formats de restitution de cette enquête, qui cherche moins à présenter les « bonnes » pratiques d'aménagement numérique du territoire qu'à en dévoiler les nouveaux contours. Avec cette refonte, donnant naissance à la Revue NEC, nous souhaitons continuer de questionner l'ensemble des manières de voir, de penser le numérique, ses effets, ses opportunités. Nous souhaitons également constituer des agencements de travail et de réflexion fertiles, capables de venir équiper les concernés autour des phénomènes pluriels d'exclusions numériques ou de structuration de solutions numériques plus durables et éthiques.

Car en circulant au sein des événements labellisés NEC pendant plus de trois ans, nous nous sommes rendus à l'évidence, déjà pointée par Bruno Latour dans l'un de ses derniers ouvrages : « *il n'y a pas de monde commun. Il n'y en a jamais eu. Le pluralisme est avec nous pour toujours*² ». À ce titre, le monde commun est « *à composer, il est à faire, à créer, à instaurer*³ ». De la même manière, un numérique pensé *en commun(s)*, ne peut se composer que progressivement. À chaque fois, il faut ajuster et non pas appliquer, spécifier et non normer. Il faut avant tout *décrire*. C'est pour cette raison que nous considérons les numéros de cette revue comme les jalons d'une enquête qui cherche à participer à un mouvement plus vaste de description, de composition d'un numérique d'intérêt général. Une revue qui cherche à dessiner le dessein d'un monde commun plus juste, plus habitable, plus soutenable.

À travers l'exploration de différentes thématiques, la revue NEC souhaite présenter trois fois par an cette investigation, ce *trajet d'instauration* d'un numérique d'intérêt général français.

En avant !

yaël benayoun et françois huguet
responsables de la revue NEC

¹ Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces carnets sur [la page dédiée du site Numérique en Commun\[s\]](#).

² Bruno Latour (2022), *Puissances de l'enquête, L'École des Arts politiques*.

³ *Ibid.*

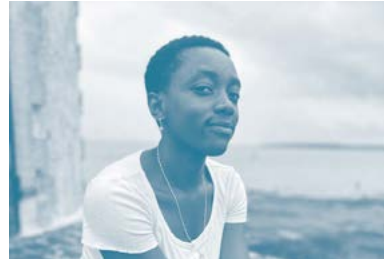
À PROPOS

Le comité éditorial de la revue des NEC locaux



zoé aegerter

Designer, enseignante et chercheuse associée à la [chaire Innovation publique](#) (ENSCI Les Ateliers, INSP, SciencesPo, École Polytechnique). Fondatrice du studio de création [Les Causeuses](#).



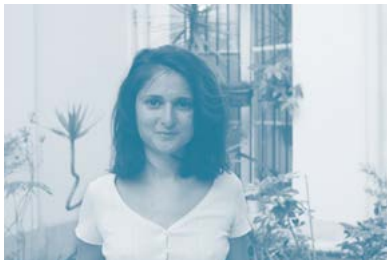
léa amable

Designer d'écosystèmes visuels et fondatrice du studio [Atem – Graphisme & Designs](#).



yaël benayoun

Consultante et chercheuse indépendante en sciences sociales. Cofondatrice de l'association techno-critique [Le Mouton Numérique](#), et animatrice du podcast [Questions d'asso](#) sur la vie associative.



christelle gilibert

Journaliste indépendante. Travaille sur les liens entre écologie et société à travers des approches scientifiques, politiques, technocritiques et féministes.



françois huguet

Sociologue et chercheur associé à la [chaire Innovation publique](#) (ENSCI Les Ateliers, INSP, SciencesPo, École Polytechnique). Co-fondateur de [vives voies](#), association qui œuvre au quotidien pour inventer et partager des projets qui explorent les mondes des sciences humaines et sociales, de la culture, des solidarités et du design.



clément mabi

Maître de conférences à l'[Université de Technologie de Compiègne](#), enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication. Spécialiste des usages citoyens du numérique et de la participation politique en ligne.



anne-charlotte oriol

Consultante et chercheuse indépendante en sociologie. S'intéresse aux enjeux sociaux et politiques aux prises avec le numérique.



benoît petiet

Agrégé de lettres modernes, doctorant en littérature française au C.S.L.F (université Paris Nanterre).



claire richard

Autrice et journaliste indépendante. Travaille sur les cultures numériques, les croisements entre intime et politique et les formes de l'action collective. Autrice de livres (*Des Mains Heureuses*, *Les Chemins de désir*), de podcasts en fiction et non fiction.

fable Lab

fable-Lab

Association experte de la médiation linguistique qui contribue à réduire les inégalités liées à une moindre maîtrise de l'expression écrite et orale.

Un des axes de travail est la juste appréciation de toutes les langues. Pour cela, fable-Lab conçoit des ressources et outils (physiques comme numériques) disponibles sous licence libre.



sébastien magro

Consultant, journaliste et enseignant. Travaille sur la culture, les musées et le numérique. Éditeur de *La botte de Champollion*, infolettre sur l'héritage colonial et la décolonisation des musées en France et dans le monde.



nathalie bardou

Photographe française qui documente depuis une quinzaine d'années le quotidien des personnes réfugiées sur le chemin de l'exil en France et à l'étranger. En 2022, elle a été lauréate de la grande commande photo de la BNF avec un travail autour de l'association Patrons solidaires.

**AUTRICE ET AUTEUR INVITÉS POUR LE NUMÉRO
« NUMÉRIQUE ET MIGRATIONS »**

CRÉDITS

Date de publication : Février 2025

Rédaction en chef

yaël benayoun
françois huguet

Relecture et aide éditoriale

benoît petiet

Coordination éditoriale du numéro

anne-charlotte oriol

Rédaction des articles

zoé aegerter
yaël benayoun
fable-Lab
christelle gilabert
françois huguet
clément mabi
sébastien magro
anne-charlotte oriol
claire richard

Design graphique

léa amable de Atem – Graphisme & Designs
zoé aegerter

Typographie

Montserrat
Crimson Text

Charte graphique Numérique en Commun[s]

margot sarret de Futur Composé

Diffusion

numerique-en-communs.fr

Photographies-illustrations

AFD / Louie Créative
ANCT - programme Société Numérique
ATD Quart Monde
CC 2.0, Smithsonian Institution (auteur inconnu)
Centre Primo Levi
Christelle Gilabert
desinfoxmigrations.fr
Enora Ferrando pour fable-Lab (Creative Commons BY-SA)
Florence Reynier
fragilite-numerique.fr
François Huguet
infomigrants.net
IOM UN Migration, CC BY NC ND 2.0
kialo-edu.com/fr
La Découverte
Langues Plurielles
La Revue Dessinée/Delcourt
Nathalie Bardou / Hans Lucas
Reconnect
Réfugiés.info
Samuel Bizien Filippi (2022)
Santé BD
Sébastien Bertholet
Sébastien Magro
Soliguide
The New Press
Watizat
Zoé Aegerter

Impression

Imprimerie SEP
29 rue Emile Jamais, 30900 Nîmes

Informations légales

ISBN = 978-2-492484-76-6
(version imprimée)
ISBN = 978-2-492484-75-9
(version en ligne)
ISSN : 3073-486X

NEC AVEYRON



NEC OCCITANIE



NEC PARIS-SACLAY



LA REVUE NEC

CONSTRUIRE UN NUMÉRIQUE
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.numerique-en-communs.fr

Numérique et migrations

AVEYRON

OCCITANIE

PARIS-SACLAY

Le phénomène migratoire éclaire la dualité du numérique : à la fois poison et remède. D'un côté, utilisé par les États et diverses organisations pour surveiller les frontières ou gérer les démarches administratives, il devient un outil opaque et oppressant.

De l'autre, lorsqu'il est conçu par et/ou pour les personnes migrantes, il peut favoriser l'inclusion, la solidarité et l'autonomisation.

Les questions migratoires montrent combien le numérique est une force ambivalente, capable de renforcer l'oppression comme de stimuler la résistance et la solidarité. Et interroge sur les directions que nous souhaitons donner au numérique d'intérêt général.

Revue rédigée par
zoé aegerter
yaël benayoun
fable-Lab
christelle gilbert
françois huguet
clément mabi
sébastien magro
anne-charlotte oriol
claire richard

 @NumeriqueEnCommuns

 @NumEnCommuns

ISBN : 978-2-492484-75-9

ISSN : 3073-486X

Revue gratuite, ne peut être vendue

avec le soutien de
 RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
 'an' société
numérique

NUMÉRIQUE
EN COMMUN[S]

VIVES
VOIES